Ph./ Midi Libre

PLUIES DILUVIENNES SUR LE CENTRE ET L'OUEST DU PAYS

■ CINQ PERSONNES EMPORTÉES PAR LES CRUES À DJELFA

■ DEUX MORTS À ALGER ET À BOUMERDES

Lire en page 4

Trois bombes artisanales désamorcées à Boumerdès

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1093 Lundi 11 octobre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Cheb Mami fixé demain sur sa demande de liberté conditionnelle

Page 24

Eliminatoires CAN-2012 : République Centrafricaine 2 – Algérie 0

LA DÉSILLUSION !

Lire en page 17

Ph./ D. R.

Publicité

Midi Libre N°1093 du Lundi 11 octobre 2010 - ANEP 824 979

COLLOQUE NATIONAL SUR LES TREMBLEMENTS DE TERRE

L'Algérie actualise ses règles parasismiques

Les pouvoirs publics ont exigé récemment l'obligation de présenter un certificat de conformité, des notes de calcul pour les bâtisses de plus de deux étages, les opérations de restauration du vieux bâti à Alger et Oran et autres procédures de contrôle dont se charge le Centre technique de contrôle (CTC) avec des logiciels spécialisés.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Ph/Midi Libre
Stigmates du dernier seisme qui a ébranlé la ville de M'Sila.

La prévention reste la seule arme pour se mettre à l'abri des séismes dévastateurs. Cela passe par le contrôle de l'acte de construire. C'est ce qui ressort en substance de l'intervention du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, hier, à l'ouverture de la rencontre nationale sur la révision des règles parasismiques algériennes, qui s'est tenue au Palais des Nations du Club des pins à Alger. Une rencontre qui devait ressortir avec des recommandations introduisant de nouvelles règles parasismiques, applicables à partir de juillet 2011, selon Noureddine Moussa. Celles-ci, en effet, viendront se greffer aux normes élaborées en 2003, soit au lendemain du séisme de Boumerdès, dont *« toutes les bâtisses endommagées avaient été construites dans les années 1970, donc ne répondant pas aux normes parasismiques »*, a indiqué le ministre de l'Habitat. La rencontre en question est l'aboutissement d'un travail de recherche élaboré à travers trois rencontres régionales tenues à Boumerdès, Oran et Annaba en mai/juin dernier, en collaboration avec des scientifiques du CRAAG et du Centre national des recherches appliquées dans le Génie parasismique (CGS). *« Il s'agit d'un ensemble de protocoles et de procédés très stricts de contrôle et de vérification de l'acte de bâtir »*, a expliqué Noureddine Moussa, lors d'une conférence de presse en marge des travaux de la rencontre, pour résumer la teneur des nouvelles règles parasismiques (RPA 201). C'est dans cette optique que les pouvoirs publics ont exigé récemment l'obligation de présenter un certificat de conformité, des notes de calcul pour les bâtisses de plus de deux étages, les opérations de restauration du vieux bâti à Alger et Oran et autres procédures de contrôle dont se charge le Centre technique de contrôle (CTC) avec des logiciels spécialisés. Aussi des efforts sont-ils consentis pour inculquer la culture de prévention, à travers des campagnes de sensibilisation au profit des écoliers et des citoyens en général. La Protection civile et des organismes sous tutelle du ministère de l'Habitat s'occupent de ce travail de proximité, en organisant des séminaires et des simulations pour prévenir des risques sismologiques. Le respect des normes parasismiques dans les constructions aide sensiblement à prévenir les séismes. Le ministre, afin d'étayer ses propos, a donné l'exemple des deux séismes dévastateurs qui ont secoué en début de l'année Haïti et le Chili. Dans ce dernier pays, bien que l'intensité de la secousse était plus importante, les dégâts sont insignifiants par rapport à Haïti qui avait enregistré des dégâts très importants. *« Le Chili qui a adopté des normes parasismiques rigoureuses a substantiellement minimisé les dégâts »*, a affirmé le ministre de l'Habitat pour dire toute l'importance des normes parasismiques dans les constructions. **M.C.**

SURCHARGE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Benbouzid minimise le phénomène

La surcharge des classes dans les différents établissements scolaires est une réalité. Ils sont nombreux les élèves qui pâtissent de cette situation. Ce sont peut-être les établissements situés dans les grandes agglomérations qui souffrent le plus, compte tenu de la densité démographique et le nombre relativement élevé d'enfants scolarisés, mais ce problème de surcharge représente une tare de plus qui influe directement sur le rendement des élèves. Aussi constitue-t-elle un handicap de taille en ce sens qu'elle pénalise les enseignants dont la tâche se complique davantage avec la multitude du nombre d'élèves. En effet, le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid, a estimé hier à Alger à 15 % le nombre d'établissements concernés par la surcharge des classes au niveau national. *«Le nombre d'établissements qui est concerné aujourd'hui par la surcharge des classes représente 15 % au niveau national»*, a indiqué Benbouzid lors d'une conférence regroupant les directeurs de l'éducation des wilayas de l'ouest et du sud du pays. Il a précisé que le problème de surcharge *«n'est pas propre à tous les établissements». «La surcharge existe mais pas dans tous les établissements»*, a souligné le ministre, qui a rappelé que durant la décennie passée, il a été construit autant d'établissements qu'entre 1962 et 1999, soit quelque mille lycées, 2.500 CEM et 7 mille écoles primaires. Boubekeur Benbouzid a, cependant, relevé que les structures existantes *«ne sont pas encore suffisantes pour faire face au nombre d'élèves qui ne cesse d'augmenter»*, annonçant la réalisation dans le cadre du prochain plan quinquennal de 800 lycées et 800 CEM pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves. Il dira, à ce sujet que le secteur de l'Education *« est actuellement en train de réglementer les établissements d'enseignement et d'éducation et de les mettre a niveau »*, afin que chaque établissement soit adapté au cycle d'enseignement auquel il est destiné. Pour le ministre de l'Education nationale, l'autre cause de la surcharge des classes est le manque d'entreprises de construction dans certaines wilayas qui n'ont réalisé, a-t-il dit, que 50 % du programme arrêté. *«Le gouvernement a donné les moyens mais les wilayas ne construisent pas assez»,* a indiqué le ministre qui a précisé que *«nous avons consommé à hauteur de 60 % du programme en cours de construction (PEC)».* Le ministre s'est dit, toutefois, optimiste pour l'avenir, assurant que le déficit est en train d'être *«résorbé graduellement»*.**M. C.**

RÈGLEMENT DES LITIGES COMMERCIAUX

Des juristes préconisent la conciliation

Les petites et moyennes entreprises et les groupes industriels sont appelés à recourir davantage à l'arbitrage, à la médiation et à la conciliation pour régler leurs litiges en vue de gagner du temps et de contribuer à l'allègement des tribunaux, ont estimé hier, des juristes lors d'un colloque sur les modes de règlement des différends commerciaux. Les intervenants à ce colloque étaient unanimes à considérer que l'Algérie avait bien fait d'adopter un nouveau code des procédures, qui institue à la fois la médiation, la conciliation et l'arbitrage en tant que modes de règlement de litiges commerciaux. L'objectif de cette rencontre, à laquelle ont participé outre des juristes algériens, des avocats venus de France et de Belgique, *"est de faire connaître ces modes de règlement et de montrer au monde que l'Algérie se situe au niveau international pour ce qui concerne le commerce international et l'économie"*, selon le Pr Mohand Issad. Le recours à ces modes alternatifs *"est fondamental"*, selon Me Farid Benbelkacem, qui a fait savoir, en marge de cette rencontre organisée par la Chambre algérienne de Commercer et d'Industrie (CACI), qu'un travail de vulgarisation se fait actuellement pour sensibiliser les PME et PMI et les groupes industriels publics et privés à recourir à l'arbitrage, à la conciliation et à la médiation. *"Des milliers de dossiers sont au niveau des tribunaux, automatiquement on ne peut pas faire un travail de qualité"*, soutient cet avocat. Cela permettra également d'éviter les lenteurs des procédures, de gagner les frais d'avocats et d'avoir une confidentialité, estime pour sa part Me Fatma Bouchemla. Les intervenants ont souligné également la réticence des avocats eux-mêmes de recourir à la médiation parce que cela leur fait perdre un marché, c'est à dire l'argent qu'il peuvent gagner avec la procédure judiciaire. Concernant l'arbitrage international, les juristes pensent que ce mode se développe en Algérie. *"Les entreprises algériennes vont de plus en plus à l'arbitrage, parce qu'elles découvrent que l'arbitrage est une bonne façon de régler les différends surtout avec les étrangers"*, estime Pr Issad. Selon lui, les firmes commerciales et industrielles du monde préfèrent recourir à l'arbitrage qu'aux juridictions étatiques pour deux raisons: la première, c'est que les arbitres sont choisis par les parties elles-mêmes, donc elles choisissent les plus compétents, les plus intègres et les plus connus. La deuxième, l'arbitrage est secret, alors que la justice est publique. Or les grandes entreprises ne veulent pas étaler leurs contentieux sur la scène publique. Par ailleurs, certains spécialistes estiment que l'introduction récente de ces modes de règlement des litiges a permis à l'Algérie de disposer d'outils modernes dans ce domaine dans le but est d'assurer le partenaire étranger venant investir dans le marché algérien. **R. N.**

DÉPART POUR LA SAISON DU HADJ 2010

Les orientations de Ghlamallah

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakf, M. Bouabdallah Ghlamallah a appelé, hier à Alger, les membres de la mission algérienne chargée d'encadrer l'accueil et l'hébergement des hadjis pour la saison 2010, à réunir les meilleures conditions d'accueil et d'hébergement, avant l'arrivée des pélerins aux Lieux Saints.

Intervenant lors d'une rencontre avec les membres de la mission, le ministre a affirmé que l'accueil et l'hébergement des hadjis comptent parmi les principaux facteurs à même d'assurer le succés de la saison du hadj de cette année.

A cet effet, il a insisté sur la nécessité d'inspecter les immeubles devant abriter les hadjis aussi bien à la Mecque qu'à Médine.

M. Ghlamallah a, d'autre part, exhorté les 700 membres de la délégation, appartenant aux différents secteurs concernés à "faire preuve de patience et de sagesse pour une bonne prise en charge des hadjis, en matière d'accueil, d'hébergement, de soins et de transport", d'autant que la "plupart des hadjis sont des personnes âgées qui accomplissent ce rite religieux pour la première fois".

Dans une déclaration, au terme de cette rencontre, le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), M. Cheikh Berbara, a souligné que toutes les conditions sont "favorables" actuellement à la réussite de la saison du hadj 2010, en vue d'éviter les défaillances enregistrées l'année dernière, notamment en matière d'accueil et d'hébergement. 27 immeubles ont été réservés pour abriter les hadjis à la Mecque et 9 autres à Médine, a-t-il indiqué, précisant que 22 mille hadjis sont pris en charge par l'ONHO. 7 mille autres hadjis seront pris en charge par l'Office national du tourisme (ONT) et Touring club d'Algérie (TCA).

APS

SOMMET ARABE EXTRAORDINAIRE DE SYRTE

BOUTEFLIKA APPELLE À UNE ÉVALUATION OBJECTIVE DU BILAN DE L'ACTION ARABE

Le chef de l'Etat appelle à « une réforme urgente du système de fonctionnement de la Ligue arabe», pour mieux, explique-t-il, «composer avec notre environnement externe et y influer de manière à servir les intérêts de notre Nation et les aspirations de nos peuples.

PAR SADEK BELHOCINE

Le système de fonctionnement de la Ligue arabe, tel qu'il est actuellement est largement dépassé et sa reforme est plus que jamais à l'ordre du jour. Un constat que le président de la République Abdelaziz Bouteflika a relevé dans un discours qu'il a prononcé, samedi, devant ses pairs, membres de la Ligue des Etats arabes à l'occasion de la tenue du Sommet arabe extraordinaire de Syrte (Libye). Dans ce contexte, le chef de l'Etat appelle à « une réforme urgente du système de fonctionnement de la Ligue arabe », pour mieux, explique-t-il, « *composer avec notre environnement externe et y influer de manière à servir les intérêts de notre Nation et les aspirations de nos peuples, qu'il s'agisse de notre environnement immédiat ou de l'ordre mondial fort de ses ensembles et de ses alliances* ». Se disant convaincu que « *la réforme institutionnelle est à même d'ouvrir grand la voie à l'instauration d'une politique arabe de voisinage jouissant de potentialités humaines et matérielles nécessaires à la réalisation de ses objectifs de la meilleure manière qui soit* », Bouteflika souligne

Ph./ D. R.
Le Président Abdelaziz Bouteflika.

l'impératif nécessité « d'engager des réformes axées sur une évaluation objective du bilan de l'action arabe commune qui tienne compte aussi bien de ses point forts que de ses failles ». Pragmatique, le président de la République souligne « l*a nécessité de poursuivre et de consacrer les réformes initiées précédemment, à leur tête la création du parlement arabe permanent en adoptant le critère de représentativité proportionnelle basée sur la densité de la population de chaque pays membre* », représentant, « *toutes les franges de la société arabe y compris l'élément féminin* ». Selon lui, *la refonte de la Ligue arabe est « un pas qualitatif et important sur la voie de la démocratisation de la vie socio-politique des pays arabes* ». Le président Bouteflika s'est dit convaincu que *« la réforme institutionnelle, objet de notre rencontre, est à même d'ouvrir grand la voie à l'instauration d'une politique arabe de voisinage jouissant de potentialités humaines et matérielles nécessaires à la réalisation de ses objectifs de la meilleure manière qui soit* », précisant que la politique arabe de voisinage « *repose sur un minimum de constantes et d'objectifs arabes communs incontestables et inaliénables* », à savoir la nécessité de « *trouver une solution juste et définitive à la question palestinienne, de recouvrer tous les territoires arabes occupés, de réaliser la sécurité nationale et globale pour les pays et les peuples arabes* ». Soulignant que « *l'efficacité de l'action arabe commune se mesure au niveau de la rationalité des décisions et des politiques tracées et de l'efficience des méthodes adoptées pour leur application* », le chef de l'Etat exhorte les « frères dans les pays membres et au sein du secrétariat général à faire preuve de pragmatisme et de réalisme dans la définition des prérogatives des conseils ministériels et des commissions ». Pour Bouteflika, ce sont ces « principes communs sur lesquels doit reposer toute politique arabe unifiée de voisinage pour être une politique à contenu, justifiée, reconnue et crédible pour nos peuples, nos voisins et nos alliés ». Selon le chef de l'Etat, le projet de réforme de la Ligue arabe requiert « une mure réflexion » qui recommande, souligne-t-il « *particulièrement de prendre le temps nécessaire et de fournir l'effort indispensable pour analyser tout ce qui peut en résulter comme engagements politiques, juridiques et pratiques qui nous lieraient avec les pays voisins et tout ce qui peut en découler comme divisions inutiles entre frères* ».

S. B.

LE CHEF DE L'ETAT AU 2È SOMMET ARABO-AFRICAIN

L'intégration régionale, clé du développement

« Il est important d'accélérer l'intégration régionale, seule à même de permettre de relever les défis du développement », a estimé, hier, le président de la République Abdelaziz Bouteflika, dans une allocution prononcée lors de l'ouverture du 2ème sommet arabo-africain qui tient ses travaux à Syrte (Libye).

Rappelant que le sommet arabe d'Alger de novembre 1973 a ouvert la voie à l'institutionnalisation des liens de solidarité et de coopération des pays arabes avec l'Afrique, le chef de l'Etat souligne que *«cette dynamique qui a conduit à la tenue, en 1977, du premier sommet afro-arabe qui visait notamment à consolider le partenariat politique qui lie le monde arabe au continent africain, à l'approfondir et à l'élargir à d'autres domaines prometteurs de coopération* ».

Pour Bouteflika, la rencontre d'aujourd'hui nous permettra d'évaluer les réalisations de ce partenariat depuis que ses principes et ses axes d'action ont été consacrés par la Déclaration du Caire.

Estimant que les pays africains, comme les pays arabes, ont été durement affectés par la mondialisation accélérée des processus de production des biens et services, des courants d'échanges et des flux de capitaux, il souligne que le nouveau contexte international présente des opportunités, mais que c'est aussi un vecteur d'instabilité. Selon lui, *« la première de nos préoccupations devrait concerner les questions de la paix, de la sécurité et de la stabilité* ». Ce sont-là, a-t-il affirmé *« des domaines où nos deux régions connaissent des difficultés certaines et font encore face à des défis majeurs* », soulignant que *« cet objectif appelle une concertation politique régulière et plus étroite pour aborder de manière solidaire dans les fora internationaux compétents, notamment, la question palestinienne et celle des conflits en Afrique* ». Le chef de l'Etat remarque que l'injustice subie par le peuple palestinien perdure et que les termes d'une solution juste et durable, autour desquels les rangs arabo-africains sont soudés et souligne que la solidarité et l'entente arabo-africaines doivent également encourager l'Afrique à trouver elle-même des solutions à ses problèmes en matière de paix et de sécurité.

Selon lui, le partenariat, Monde arabe -Afrique *« doit se fonder sur une coopération vigoureuse pour le développement économique et social* », identifiant les priorités comme ceux de promouvoir les investissements et le commerce entre les pays des deux régions et, d'autre part, de coopérer davantage dans le domaine de l'agriculture où des complémentarités notables existent et devraient être exploitées au bénéfice de la sécurité alimentaire de l'ensemble de la zone afro-arabe.

Rappelant les réalisations dans la promotion de liens économiques multiformes avec les deux régions, Bouteflika souligne l'importance de la valorisation du patrimoine culturel inestimable des deux régions, en tant que facteur de rapprochement et de compréhension entre nos peuples.

Il estime que l'institutionnalisation du sommet afro-arabe avec une périodicité triennale et les rencontres régulières des ministres des Affaires étrangères et des comités représentent des mesures susceptibles de répondre à notre souci de traduire nos engagements en réalité sur le terrain.

Pour Bouteflika *« les conditions les plus favorables sont aujourd'hui réunies pour un essor des relations afro-arabes* », d'autant plus qu'avec « ses ressources, son expérience et son compagnonnage traditionnel avec l'Afrique dans les moments difficiles, le Monde arabe est bien placé pour contribuer à l'émergence d'une aire afro-arabe de paix et de prospérité.

S. B.

POLITIQUE DE VOISINAGE ARABE

DES EXPERTS POUR EXAMINER LES PROPOSITIONS

Les travaux du Sommet arabe extraordinaire qui ont pris fin, samedi soir à Syrte en Libye a adopté des recommandations issues de la réunion de la haute commission chargée du développement du système de l'action arabe commune. Concernant la politique du voisinage arabe, les dirigeants arabes ont décidé de constituer une commission ministérielle ouverte présidée par le président du Sommet afin de poursuivre l'examen de la proposition relative à la création d'un forum de voisinage arabe avec l'aide d'une équipe d'experts politiques, juridiques et économiques. Dans ce cadre, le Sommet a appelé les Etats membres à continuer à émettre des propositions au secrétariat général et chargé la commission ministérielle de présenter un rapport d'évaluation de ses actions lors de la prochaine réunion du conseil de la Ligue au niveau du sommet. Les dirigeants arabes ont salué « *les efforts consentis pour l'élaboration du projet de protocole relatif au développement du système de l'action arabe commune, en tenant compte des propositions et des observations formulées par les dirigeants arabes lors de leurs débats* », chargeant le secrétariat général, le pays qui assure la présidence du Sommet ainsi qu'une commission ministérielle restreinte ont de *« reformuler le projet de protocole et de l'examen des impacts financiers de ce processus de développement et de soumettre, dans 3 mois, ces questions lors d'une session spéciale du conseil de la Ligue au niveau des ministres des affaires étrangères, en prévision du prochain sommet arabe prévu en mars 2011* ». Outre les questions de développement de l'action arabe commune et de la politique du voisinage, le sommet de Syrte a souligné sa solidarité avec le Soudan et le respect de sa souveraineté, de l'intégrité de son territoire et son indépendance. Il a renouvelé son soutien aux efforts visant à consacrer la paix dans ce pays, refusant toutes tentatives visant à porter atteinte à sa souveraineté, à sa sécurité ou à sa stabilité. La Ligue arabe s'est également engagée à oeuvrer pour coopération étroite avec l'Union africaine (UA) et l'ONU, à aider les Soudanais à préparer le prochain référendum en toute transparence et décidé, à cet effet, d'octroyer à la république du Soudan, une aide financière immédiate de l'ordre d'un milliard de dollars. Pour la situation en Somalie, la Ligue arabe a accueilli favorablement les efforts visant à relancer la réconciliation nationale avec toutes les composantes de la société somalienne et exhorté toutes les parties à recourir au dialogue pour le règlement des conflits et la consécration de la réconciliation nationale globale. Elle a également décidé *« d'octroyer une aide financière mensuelle de l'ordre de 10 millions de dollars* », à la République de Somalie pour permettre à son gouvernement d'assurer le bon fonctionnement des institutions de l'Etat et de mettre en oeuvre ses programmes relatifs à la paix et à la sécurité.

S.B.

OPÉRATION DE RATISSAGE À BOUMERDÈS

Trois bombes artisanales désamorcées

Trois bombes de fabrication artisanales ont été désamorcées par les forces de l'ANP lors d'une opération de ratissage qui se poursuit depuis plus de vingt jours sur les monts de Djerrah ceinturant les localités de Béni Amrane et Ammal, à une trentaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources sécuritaires. Les engins mortels ont été enfouis sous terre à différents coins des sentiers menant aux massifs forestiers de la région cité plus haut. Les engins explosifs ont été posés par des terroristes qui ciblaient les forces de sécurité dans la région. Les militaires poursuivent leur exploit au lendemain de l'attentat à la bombe qui a fait quatre blessés parmi les militaires et un autre civil.

Par ailleurs, trois caches terroristes ont été détruites, à la fin du week-end dernier, par l'ANP aux alentours des monts Lala Oumssâad, ceinturant les territoires frontaliers de la wilaya de Bouira et de Boumerdès. Selon nos sources, rien n'a été trouvé à l'intérieur desdites casemates. A rappeler que deux terroristes avaient été neutralisés par les militaires dans la région au mois de septembre dernier.

T. O.

FORUM ALGÉRO-TUNISIEN À PARTIR DU 14 OCTOBRE

Des hommes d'affaires algériens à Tunis

Une délégation d'hommes d'affaires algériens composée de représentants de prés de 40 entreprises de divers secteurs d'activités prendra part les 14 et 15 octobre à Tunis au forum d'affaires algéro-tunisien, a indiqué dimanche la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) dans un communiqué, rapporte l'APS.

La délégation algérienne sera conduite par M. Moncef Said Othmani, président de la partie algérienne de la Chambre mixte algéro-tunisienne, organisatrice de ce forum, a-t-on ajouté de même source. Cette rencontre, selon la CACI, "constituera une nouvelle occasion pour les entreprises des deux pays de se rencontrer et tisser des relations économiques et commerciales mutuellement bénéfiques et de développer entre elles et consolider des partenariats sous toutes formes". La Chambre mixte algéro-tunisienne a été créée par la CACI et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) à l'occasion de la visite du président de la République tunisienne en Algérie en 2002.

Belaiz reçoit une délégation du Conseil d'Etat belge

Le ministre de la Justice garde des sceaux M. Tayeb Belaiz a reçu dimanche au siège de son département ministériel une délégation du Conseil d'Etat belge. La délégation était conduite par M. Robert Anderson et Mme Marie Brack respectivement premier président et président du Conseil d'Etat, indique un communiqué du ministère de la Justice. Les deux parties ont passé en revue les dossiers d'intérêt commun et les moyens de renforcer la coopération bilatérale en relation avec les missions des conseils d'Etat des deux pays, ajoute la même source. **APS**

PLUIES DILUVIENNES SUR LE CENTRE ET L'OUEST

Cinq personnes emportées par les crues

Les fortes pluies et les vents violents qui se sont abattus sur plusieurs villes du pays, particulièrement durant la nuit de samedi à dimanche, ont causé d'importants dégâts humains et matériels dans le centre du pays.

PAR KARIMA HASNAOUI

Ph/Midi Libre

L'axe qui relie Lafarge à Garidi est envahie de boue.

Ainsi, au moins sept personnes ont trouvé la mort lors de ces intempéries qui ont touché diverses régions du pays. Selon la radio nationale cinq personnes, à bord d'un véhicule, ont péri, emportées par les eaux d'un oued en crue dans la région de Djelfa (300 km au sud d'Alger). Un cas similaire s'est produit à Alger où homme a trouvé la mort.

Dans la matinée d'hier, les habitants de la capitale se sont réveillés avec le constat qu'une forte chute de pluie accompagnée de vents violents a provoqué d'importants dégâts.

Au niveau de Chevalley, dès les premières heures de la journée, des perturbations dans la circulation ont été observées. Même cas dans la commune de Belouizdad où plusieurs commerces ont été inondés mettant dans l'embarras bon nombre de propriétaires. Salem, propriétaire d'un magasin de prêt-à-porter pour femme indique *«En ouvrant le matin, vers les coups de 07h30, j'ai été surpris par l'état de mon local. Tout était inondé, idem pour mes voisins. Nous nous sommes évidemment mis à nettoyer avant l'arrivée des services de l'APC »*.

À côté, et au niveau de la trémie du Ruisseau, plus précisément au niveau du chemin menant vers l'hôpital Drid Hocine, la boue a envahi la route créant ainsi des perturbations dans la circulation, mettant les nerfs des conducteurs à rude épreuve. *« Cette situation dure depuis les premières heures de la journée et à 10h00, les services d'hygiène sont toujours aux abonnés absents, une situation invraisemblable »* déplore-t-on.

Par ailleurs et selon l'Office national de la météorologie (ONM) *« ces intempéries persisteront et toucheront le nord du pays dès aujourd'hui et cela durera jusqu'à mercredi prochain. L'ouest et le centre du pays connaîtront un temps nuageux, et peu nuageux à l'est »*.

D'autre part, l'ONM indique qu'après une "brève accalmie" dimanche après midi, le temps redeviendra nuageux avec de fortes pluies, parfois accompagnées de rafales de vent à l'ouest et au centre du pays, précisant que les wilayas de l'intérieur et du Sud, notamment le nord de Bechar, Naâma, Laghouat, Djelfa et Ouargla, enregistreront des chutes de pluie.

Revenant sur les raisons de ces perturbations, l'ONM indique qu' *« après une période relativement longue de chaleur, la levée du blocage atmosphérique, qui s'étendait de l'extrême sud de l'Algérie à l'Europe, a provoqué une perturbation atmosphérique provenant de l'Atlantique»*.

K. H.

EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE À ALGER

1 mort et 8 familles sans abri

Ph/Midi Libre

PAR AHMED BOUARABA

Un immeuble vétuste de trois étages s'est effondré, dans la nuit de samedi à dimanche, dans le quartier de Mohamed Belouizdad, à Alger, causant la mort d'une veille dame, handicapée, âgée de quatre-vingt trois ans. Huit familles habitaient la vielle bâtisse située au 17 boulevard Nacéra Nounou à Alger. L'effondrement était dû à des travaux de réalisation d'un immeuble limitrophe, a-t-on appris sur place. Au cours du décapage du terrain, l'engin aurait atteint les fondations de la maison voisine. Une jeune résidente rencontrée explique: *«Nous avons ressenti la secousse, mais on a pris l'habitude de ce genre de dérangement sauf que là nous étions loin d'imaginer cette catastrophe»*. C'est ainsi que, les habitants de ce petit immeuble nous font part que les travaux de leur « voisin » débutaient, tous les jours, de 18h à 1h du matin. Le président de l'APC de Mohamed Belouizdad, Mokhtar Bourouina, avait promis, dés sa première visite à 5h du matin, que les personnes touchées seraient prises en charge par les autorités locales et que le responsable de cet incident serait poursuivi en justice, rapportent les habitants sinistrés.

A cet effet, le petit-fils de la victime, d'ailleurs, comme tous les présents, témoigne que, selon M. Mokhtar Bourouina, *« le projet n'était pas autorisé par les services de la commune »*. L'entrepreneur chargé de ce projet et qui a voulu garder l'anonymat commence, dans une déclaration au *Midi Libre,* par montrer une copie de l'autorisation de démolition qui lui a été délivrée par l'APC.

« Ma responsabilité se limite à décaper le terrain et creuser les fondations tout le reste, à l'exemple de l'étude de faisabilité, n'est pas de mon ressort » et d'ajouter : *« Si j'étais responsable de cet acte, j'aurais sûrement pris la fuite .»*

Aux environs de 12 h, M. Bourouina revient et promet, de nouveau, que *« des dispositions seront prises dans les vingt-quatre heures qui suivent »*, sans pour autant donner plus de détails.

Lors de cette seconde visite du premier responsable de la commune, les citoyens n'ont pas manqué de déplorer les propos de M. Bourouina auquel ils ont reproché de se contredire. Il a toutefois fallu l'intervention des «sages» du quartier pour éviter le pire.

A.B.

LE CANABIS PARMI LES STUPÉFIANTS LES PLUS PRISÉS

Plus de 200 mille consommateurs de drogue en Algérie

Le cannabis est le stupéfiant le plus consommé dans le pays, notamment par la frange âgée entre 12 et 35 ans. Aussi, poursuit-il, entre 16.000 et 22.000 personne sont présentées, annuellement, devant la justice pour des affaires liées à la drogue et sont bien évidemment jugées.

PAR INES AMROUDE

L'Algérie compte plus de 200.000 consommateurs de cannabis a affirmé, hier, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), M. Abdelmalek Sayeh, en marge d'un séminaire régional sur l'application de la loi 04-18 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotrope.

Dans une déclaration à l'APS, M. Sayeh a expliqué que le cannabis est le stupéfiant le plus consommé dans le pays, notamment par la frange âgée entre 12 et 35 ans. Aussi, poursuit-il, entre 16.000 et 22.000 personne sont présentées, annuellement, devant la justice pour des affaires liées à la drogue et sont bien évidemment jugées.

Par ailleurs, poursuit M. Sayeh, quelques 7.000 consommateurs de drogue ont bénéficié d'un traitement au niveau des établissements hospitaliers en 2009, soulignant que l'Etat a consacré une enveloppe financière "conséquente" pour lutter contre ce fléau. Il a été réalisé dans ce cadre, 68 centres médicaux pour le traitement et la prise en charge des toxicomanes ainsi que de 185 cellules d'écoute et d'orientation.

Ph./D. R.
Le cannabis reste un stupéfiant auquel s'adonnent jeunes et moins jeunes.

La rencontre d'hier initiée par l'ONLCDT, s'inscrit dans un programme portant sur l'organisation de séminaires régionaux dans les quatre régions du pays c'est-à-dire ouest, est, centre et sud.

La rencontre de deux jours, qui vise à améliorer les connaissances des personnels chargés de l'application des lois, regroupe 250 participants venus de 11 wilayas, notamment Chlef, Béjaïa, Blida, Bouira, Tizi-Ouzou, Alger, Boumerdès et Tipasa.

Elle a également pour objectif de permettre l'échange et le partage de connaissances en vue d'une homogénéité dans la compréhension et la mise en oeuvre des dispositions de la loi par tous les intervenants concernés et de renforcer les relations de collaboration et de suivi entre toutes les parties impliquées dans l'application de la loi.

Parmi les thèmes principaux devant être abordés durant cette rencontre figure, entre autres, le phénomène de la drogue en Algérie sous tous ses aspects, la présentation des spécificités de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes et le rôle évoqué des magistrats, des médecins et des services dans l'application de la loi, sont parmi les thèmes principaux de cette rencontre.

I.A.

UGTA

Forcing de l'union de wilaya à Constantine

Quelques jours seulement après les déclarations de ses détracteurs qui font état de la « *possibilité du recours à la justice pour son éviction* », le secrétaire de wilaya UGTA, Abdelkader Mehdi vient d'annoncer son retour sur la scène locale et la reprise des rênes du syndicat de l'Union de wilaya. Conforté dans son statut après la réunion tenue en date du 14 juillet dernier par la commission exécutive, il reprend du poil de la bête et semble prêt à reconquérir le terrain. C'est du moins ce qui ressort d'une correspondance adressée à l'ensemble des cadres de l'organisation syndicale, des secrétaires et des responsables locaux au niveau des entreprises où il est question « de l'observation des textes régissant l'*Union syndicale et le règlement interne* ».Un rappel à l'ordre et à la légitimité qui semblent faire défaut actuellement aux sein des structures à Constantine. Face à une rentrée sociale émaillée par plusieurs conflits dans différents secteurs d'activités, à l'image de celui qui a secoué les chantiers du tramway ou celui qui perdure au sein de l'entreprise COJAAL, le retour du premier responsable syndical de la wilaya s'est imposé comme une évidence, soutient-on du côté de la maison du syndicat Abdelhak Benhamouda. Une reprise des activités qui, somme toute, semble normale sauf que ce même secrétaire général est sous le coup d'une suspension de la part de Sidi Saïd depuis le mois de mai dernier. Une décision qui n'a eu aucune application sur le terrain en dépit de la désignation, par les instances centrales, d'une commission chargée de la préparation du congrès de wilaya. Une procédure qui devrait aboutir à l'élection d'un nouveau secrétaire et écarter, de fait, Abdelkader Mehdi. Ce dernier, qui jouit du soutien de la majorité de ses pairs, occupe toujours son fauteuil de secrétaire général de wilaya. La mobilisation de ses inconditionnels partisans a réussi à surseoir les élections de délégués organisées par ses détracteurs, en perspective du congrès en question. Devant ce nouveau positionnement, la Centrale syndicale va-t-elle réagir ou continuer à se murer dans son silence ?

Naima Djekhar

MALADES MENTAUX SDF

150 mille recensés en Algérie

PAR SORAYA HAKIM

La santé mentale en Algérie se dégrade continuellement. Elle est à la traîne dans le développement et la prise en charge de cette catégorie sociale.

Alors que 30 mille malades mentaux sont soignés dans des structures hospitalières ou des centres spécialisés, 150 mille errent dans les rues sans aucune prise en charge dans l'indifférence de tous.

Ces chiffres ont été révélés par le professeur Farid Kacha, chef de service des maladies mentales à l'hôpital psychiatrique de Cheraga à Alger et qui, dans une déclaration à la radio Chaine III, a affirmé que *«la prise en charge ne doit pas s'arrêter au niveau médical. Il faut que les pouvoirs publics s'impliquent, notamment en matière d'infrastructures"*. Les maladies de l'âme demandent davantage de moyens car elles ne sont pas toujours décelées à temps.. 30 à 40% des suicides sont dus aux dépressions nerveuses qui ne sont pas diagnostiquées à temps. Les malades mentaux qui vagabondent ne sont pas l'affaire des médecins, il doit y avoir, selon les psychiatres, une coordination entre le ministère de la Solidarité, de l'Intérieur et celui de la Santé publique. Combien de personnes ont été victimes des agressions de ces SDF sans que les pouvoirs publics interviennent. Une directive émanant du ministère de la Santé, à caractère juridique, portant sur la prise en charge de santé publique des malades mentaux en situation de vagabondage, ne sera opérationnelle qu'après leur recensement par les communes dans chacune des wilayas.

Les psychiatres sont unanimes à dire qu"Il est faux de croire que les malades mentaux sont irrécupérables en condamnant au passage la stigmatisation de cette frange de malades. Il est regrettable que beaucoup de malades ne soient pas déclarés par leurs familles en raison des tabous ou simplement par ignorance, pensant qu'ils sont condamnés. En fait, c'est le jugement que porte sur eux la société qui est condamnable. Les malades schizophrènes amplifient les suicides, près de 13% finissent par se donner la mort volontairement.

L'aliénation mentale est la traduction propre de la misère, de la malvie, de la dépravation et des maux sociaux qui épuisent la population algérienne. Qu'on se remmémore la thèse de la sociale thérapie de Frantz Fanon qui a été son cheval de bataille..

S. H.

TRIBUNAL DE LARBÂA NATH IRATHEN (TIZI OUZOU)

Le procès des chrétiens encore reporté

Encore une fois, le procès des quatre chrétiens qui devait avoir lieu, hier, a été reporté Hier, comme il est devenu coutumier, il y avait des dizaines de citoyens venus se solidariser avec les mis en cause dans ce procès dont le chef d'inculpation est « ouverture d'un lieu de culte sans autorisation de la commission nationale chargée des cultes non musulmans ». C'est une loi promulguée en février 2006 qui exige ce genre d'autorisation pour l'ouverture d'une église ou tout autre lieu de culte. Les quatre accusés étaient à la barre, hier, ainsi que leurs avocats. Mais après avoir passé en revue le dossier, le jury a décidé du renvoi du procès pour absence d'un témoin dont la présence serait indispensable au procès en question. Le jury a annoncé que le procès est renvoyé au 28 novembre prochain. Ce n'est pas la première fois que ce procès, fait l'objet de reports. La première fois, il devait se tenir le 8 août dernier, puis Il a été renvoyé à cause de l'absence du procureur chargé de l'affaire en question. Le 26 septembre dernier, le procès a été reporté une seconde fois pour absence d'un des avocats principaux de la défense. C'est suite à la réaction d'un groupe de citoyens du village Ait Atteli, situé à trois kilomètres du chef lieu de la commune de Larbaa Nath Irathen, que les autorités ont décidé de saisir la justice. Les citoyens du village suscité ont dénoncé l'implantation d'un lieu de culte chrétien au sein de leur localité en saisissant les autorités locales. Pour organiser leur protestation, les citoyens ont initié une pétition. C'est suite à cette dernière que la justice s'est saisie de l'affaire. Mais, une vague de mobilisation est née d'un autre côté afin de défendre le droit élémentaire à la liberté de culte. Des citoyens à titre personnel et des organisations comme le Congrès mondial amazigh ainsi que des partis politiques à l'instar du Rassemblement pour la culture et la démocratie et le Mouvement pour la démocratie sociale se sont impliqués en participant notamment aux rassemblements qui se sont tenus devant la siège du tribunal de Larbâa Nath Irathen, à chaque fois que le procès est programmé.

Selon l'un des chrétiens cité à comparaître, la pétition qui s'opposait à l'implantation de l'église au village d'Ait Atteli n'a réuni que vingt six signatures alors que le village compte 6000 habitants.

LOUNES BOUGACI

ALGÉRIE TELECOM PROPOSE L'OFFRE «SEHELLI»

Rétablir facilement sa ligne téléphonique suspendue

Algérie Telecom vient de lancer sur le marché une nouvelle offre commerciale exceptionnelle. Il s'agit de l'offre « Sehelli », qui permet aux clients de rétablir leurs lignes téléphoniques suspendues, avec en prime des offres supplémentaires. C'est une nouvelle offre exceptionnelle qui permet au client d'Algérie Télécom de réactiver sa ligne téléphonique suspendue pour défaut de paiement et ce à travers différentes formules de paiement et divers avantages. Les avantages que propose l'opérateur historique s'articulent autour de la possibilité faite au client de pouvoir récupérer sa ligné téléphonique, dont le premier versement sera accompagné d'une carte « Amal » offerte. Si le client opte pour un versement partiel des frais, cela lui donnera la possibilité de souscrire à l'offre Wifi via la connexion Internet ADSL Djaweb. Cependant, que ce soit pour la ligne téléphonique ou pour l'ADSL Djaweb, le client se verra proposer de formules de paiement en toute souplesse, tient à préciser Algérie Telecom. Ne sont concernés par l'offre « Sehelli » qui s'étalera jusqu'au premier mars 211, que les clients résidentiels possédant une ligne téléphonique suspendue sur le réseau fixe filaire.

En d'autres termes, les clients abonnés au réseau WLL et ceux qui bénéficient déjà d'un échéancier validé dans le système « GAIA » et dont le paiement n'a pas été honoré ne sont pas éligibles à cette offre. A travers cette opération, l'opérateur historique vise à augmenter le volume du trafic du parc téléphonique actif, notamment celui de l'ADSL et réduire celui du parc téléphonique inactif, indique-t-on.

En outre, à travers cette opération, Algérie Telecom tend à recouvrer ses créances téléphoniques, augmenter son chiffre d'affaires et asseoir davantage la dimension citoyenne de l'entreprise, en permettant à la clientèle potentielle d'avoir accès au haut débit et aux nouveaux produits proposés par l'opérateur historique sur le marché.

R. N.

CITÉS ABANDONNÉES DANS LA CAPITALE

UN VÉRITABLE REFUGE DE DÉLINQUANCE

Des cités achevées ou abandonnées sans finitions finissent par devenir le repaire des délinquants de tout bord, alors que des milliers de familles sont entassées sous des tentes ou des chalets en ruine en l'absence de logements.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Ph./Midi Libre

Plusieurs logements finis ou en voie de l'être sont squattés.

Le problème des habitations inoccupées, notamment les citées achevées un peu partout dans différentes communes algéroises, reste toujours à l'ordre du jour dans la capitale. Un phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur engendrant mille et un soucis. Des cités achevées ou abandonnées sans finitions finissent par devenir le repaire des délinquants de tout bord, alors que des milliers de familles sont entassées sous des tentes ou des chalets en ruine en l'absence de logements ! Au moment où des centaines de milliers d'habitants végètent dans des conditions inhumaines dans des habitations de fortune, des centaines de milliers de logements restent inoccupés, à l'image de la cité de Chéraga ou encore la cité El-Merdja, dans la commune de Baraki, qui abrite 600 logements vides et qui s'est transformée en refuge pour les délinquants, ou la cité des 170 logements, dans la commune d'El-Achour, qui, elle aussi, est devnue un autre refuge pour ces délinquants dont la majorité est très jeune. Habité par quelque 40 familles seulement, il y a près de trois ans maintenant, le quartier des 170 logements est loin d'être un endroit paisible et sûr pour ses habitants qui vivent dans la crainte d'être agressés ou cambriolés par ces voyous qui ont envahi le reste des logements inoccupés sans que cela semble inquiéter les autorités concernées.

Une absence totale de sécurité

Il faut dire que la prostitution et le commerce des stupéfiants, selon certains habitants dudit quartier qui nous ont contactés, sont devenus monnaie courante dans ce quartier, chose qui n'a fait qu'augmenter les peines et la peur de ses habitants. *"Depuis que j'habite ce quartier il y a près de trois ans maintenant, j'ai toujours eu peur de sortir de chez moi et laisser la maison et je n'ai jamais permis à mes enfants, surtout mes deux petites filles, de sortir dans le quartier ou aller quelque part toutes seules par crainte d'être agressées par ces jeunes, en l'absence de sécurité"*, nous dira un père de famille avant d'ajouter : *"Nous ne cessons de solliciter les forces de l'ordre, gendarmes et policiers pour qu'ils effectuent des brigades en permanence et voir ces intrus qui gâchent notre vie et dérangent notre quiétude au quotidien."* Il faut signaler que ledit quartier ne dispose toujours pas de toutes les commodités de vie, tel le gaz de ville, et aujourd'hui, plusieurs appartements, notamment ceux abandonnés, connaissent quotidiennement des masses électriques et plusieurs fois des câbles ont explosé, ce qui a terrifié les habitants.

Des logements en attente d'attribution

Il faut rappeler que selon les chiffres avancés par des organisations nationales, quelque 400 mille habitations sont fermées dans la seule capitale. Des cités entières achevées restent vides, à l'instar de la très belle cité située dans la commune de Chéraga, réalisée grâce à un don qatari et qui n'a jamais été attribuée en dépit de la forte demande en logements. Plusieurs autres cités achevées ou sans finitions sont abandonnées par les responsables locaux, telle la cité El-Merdja, dans la commune de Baraki. Au moment où cette cité demeure "interdite" depuis plus de 20 ans, des milliers d'habitations précaires poussent comme des champignons dans la localité et dans toute la capitale. Alors qu'avec seulement quelques menues retouches, cette cité pourrait contribuer à tirer des centaines de familles de la misère et de la précarité. Les habitants de la commune de Baraki, comme des milliers d'autres dans plusieurs localités, affichent leur incompréhension et colère face à cette situation ambiguë. «Notre quartier n'abrite à présent que des délinquants», nous dira un sexagénaire.

Le silence des autorités

Notre interlocuteur n'a pas manqué de signaler sa déception concernant le silence des autorités locales, pourtant sollicitées à maintes reprises pour prendre en charge ce problème, reprendre les travaux du projet fini à presque 90% et soulager ainsi les peines des citoyens. Certains habitants ne manqueront pas de mettre l'accent sur la célérité d'intervention de ces mêmes autorités au moment où certains "mal-logés" ont tenté de squatter ces appartements abandonnés. Les riverains revendiquent le droit à plus de sécurité, affirmant qu'ils n'osent même plus laisser leurs enfants jouer à proximité de cette cité. Nous avons contacté les autorités locales de Beraki pour trouver des réponses aux préoccupations des citoyens à propos de ce projet oublié, leur réponse est celle-ci : *«Ce projet fait partie des "failles" des assemblées précédentes. La commune de Baraki compte récupérer ce projet, mais avant cela, il faut d'abord régler sa situation administrative pour bien déterminer les responsabilités et ne pas se heurter à d'éventuels problèmes à l'avenir.»* Mais jusqu'au jour d'aujourd'hui, aucune mesure n'a été encore prise.

Des cités vandalisées

Il faut noter, par ailleurs, que l'incivisme des citoyens a, de son côté, beaucoup participé dans le retardement du projet, puisque des inconscients ont saccagé la plus grande partie du matériel mis en place avant d'être abandonné par l'entreprise de réalisation.

Portes, fenêtres, sanitaires et même les câbles électriques et les conduites d'eau et de gaz de ville ont été dérobés, ce qui obligera les autorités locales en cas d'une éventuelle décision de reprise de travaux d'y consacrer un important budget, nous dit-on. Le même sort le connaît la cité dite 850 logements, dans la commune de Bourouba, qui a été abandonnée alors qu'elle était dans un stade très avancé des travaux, en fin 2008, pour un éventuel "désengagement de l'entreprise de réalisation", apprend-on auprès de sources proches des responsables de la commune et qui devient aujourd'hui le berceau de différents fléaux et maux sociaux. Cela sans parler des milliers d'habitations de particuliers fermées et abandonnées pendant des années.

C. K.

RÉGHAIA

Les quartiers sud sans bureaux de poste

Bien que très vaste et peuplée, la commune de Réghaia reste peu couverte par différents services à l'instar des services médicaux ou encore les bureaux de poste qui connaissent depuis ces derniers temps d'énormes problèmes de surcharge. Le bureau de poste principal, qui se trouve au chef lieu de la commune ainsi que les trois bureaux de proximité qui se trouvent respectivement aux quartiers El Ouanchariss, Djâfri et Chebcheb dans les quartiers centre et est de la localité, demeurent aujourd'hui incapables de répondre à la grande demande des citoyens qui affluent par milliers chaque jour venant même des localités avoisinantes.

La demande est énorme et dépasse les capacités matérielles et humaines dont disposent ces bureaux, notamment de proximité. "Les bureaux de poste de proximité sont dépourvus de moyens matériels ni humains à même de satisfaire leur nombreuse clientèle", nous dira un fonctionnaire dans le bureau de proximité du quartier Djâafri.

Il faut dire que le développement de l'activité commerciale et industrielle dans la région de Réghaia augmente la pression sur le secteur des services notamment les bureaux de poste, sachant que le seul bureau de poste du chef lieu de la commune reçoit chaque jour plus de 7 mille clients et effectuent plus de 8 mille opérations par jour, apprend-on auprès d'un responsable du bureau. Il est également à signaler que le manque de moyens dans les bureaux de proximité et l'inexistence de ces infrastructures dans les quartiers du sud de la localité, font fuir les clients d'Algérie Poste vers le bureau du centre ville, ce qui a créé depuis ces derniers mois de véritables problèmes de surcharge et des files d'attente qui se forment depuis les premières heures de chaque journée et ce, malgré que le bureau de poste de Réghaia, à l'instar de nombreux autres dans la capitale, ait adopté la mesure du guichet unique pour faciliter la tâche aux clients et leur éviter justement les longues attente. Mais la situation, selon des habitants de la région, ne fait qu'empirer vu l'étroitesse du bureau et le manque d'effectif. "Nous travaillons avec un nombre très réduit d'agents par rapport au grand nombre de clients et des opérations financières effectuées chaque jour", nous indique un responsable au sein du bureau.

Face à cette situation, les habitants de la commune de Réghaia, particulièrement ceux des quartiers sud de la localité, réclament l'ouverture de nouveaux bureaux de poste dans les différentes agglomérations urbaines assez peuplées et dont le nombre d'habitant dépasse les 20 mille à l'instar du quartier Aissat Mustapha ou celui de la gare et bien d'autres qui sont plus proches de la zone industrielle de Réghaia qui connaît un essor dans l'activité industrielle ce qui exige normalement l'augmentation des services administratifs et financiers.

C. K.

BLIDA

Lancement d'un programme de reboisement

Un ambitieux programme de reboisement ciblant une superficie de 480 ha sera lancé dans les prochains jours dans la wilaya de Blida. Ce programme dont l'objectif est la réhabilitation des superficies forestières affectées par les incendies portera dans une première étape sur le reboisement au niveau de la la commune de Bouinan (Est de la wilaya) d'une superficie de 30 ha qui sera peuplée de chêne liège, la plantation d'oliviers sur une superficie de 133 ha ainsi que des figuiers de barbarie sur 20 ha, a ajouté la même source. Ce programme vise également l'aménagement de 60 ha de banquettes, la fixation des berges des oueds sur une superficie de 100 ha ainsi que l'ouverture de pistes. S'agissant des autres fléaux et maladies qui menacent le couvert forestier qui représente prés de 44 % de la superficie de la wilaya, la conservation des forets a affirmé que la sensibilisation reste le moyen le plus efficace pour lutter contre ces maladies notamment la chenille processionnaire qui touche particulièrement le pin d'Alep. 986.61 ha de forêts ont été réduits en cendres depuis juin dernier contre 1206.17 ha durant la même période de l'année écoulée.

BOUIRA

5 communes approvisionnées à partir du barrage Tilesdit

Cinq communes de la wilaya de Bouira, à savoir M'Chedallah, Ath Mansour, Chorfa, Ahnif et Laadjiba profiteront du transfert d'AEP prévu à moyen terme à partir du barrage Tilesdit à Bechloul (Bouira) vers la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a appris l'APS auprès des services de l'hydraulique de la wilaya. Le transfert d'eau, dont le lancement des travaux de réalisation est prévu début 2011 par le ministère de tutelle, est destiné à l'alimentation de cinq autres communes de la daïra de Mansourah, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, selon un rapport de la direction de l'hydraulique. Actuellement, les eaux du barrage Tilesdit (167 millions de M³ d'eau), inauguré en 2008 par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, profitent à huit communes de Bouira, qui sont outre Bouira, Ouled Rached, Ahl Lekser, Bordj Akhriss, Mezdour, Oued Bardi, Asnam et Bechloul, selon les informations fournies par la même source. Depuis le début de cette année, des travaux sont en cours en vue de raccorder les communes de Takdit et Ait Laaziz, ainsi que d'autres communes rurales du sud-est de la wilaya au réseau d'alimentation de ce barrage, qui devrait s'étendre jusqu'à Hammam K'sana, selon les objectifs qui lui ont été fixés. Parallèlement, la même direction a prévu 12 opérations portant sur la réalisation de réseaux AEP, en plus de 12 réservoirs d'une capacité globale de 7.400 m3 d'eau en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau des communes alimentées par le barrage Tilesdit notamment.

Célébration de la journée de la Poste

Le bureau de poste de la cité "Badr" de la ville de Bouira a organisé, samedi dernier, une cérémonie pour marquer la journée internationale de la Poste, célébrée le 9 octobre de chaque année pour fêter la fondation de l'Union postale mondiale en 1874 à Berne (Suisse). Tous les cadres de la poste de la wilaya ont pris part à cette cérémonie qui a associé également les citoyens clients qui se trouvaient sur les lieux, qui n'en revenaient pas d'être reçus avec des fleurs et des gâteaux. L'occasion a donné lieu à l'installation d'un écran géant aux fins d'informer les citoyens sur les services et prestations fournis par la Poste algérienne. **APS**

TIZI-OUZOU, SOUSCRIPTION À UNE ASSURANCE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

SEULS LES BIENS COUVERTS SONT INDEMNISABLES

La direction des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou vient de réitérer son appel aux riverains des forêts et autres exploitants agricoles pour la souscription d'une assurance contre les risques des incendies, "afin de prétendre à d'éventuelles indemnisations de biens par des organismes d'assurance nantis de fonds à cet effet".

Ph./ D. R.

L'indemnisation en cas d'incendie de fôret est assujettie à la souscription d'une assurance.

"*Seuls les biens assurés sont indemnisables, d'où l'intérêt qu'ont ces citoyens à souscrire une police couvrant les sinistres provoqués par les incendies*", a indiqué le chargé de la faune et de la flore au niveau de l'administration des forêts, expliquant que *" les indemnisations par l'Etat ne sont pas systématiques, mais concernent des cas exceptionnels de sinistres déclarés comme tels, après évaluation des dégâts par des instances habilitées pour ce faire"*.

Cette recommandation a été faite sur la base des différents incendies qui se sont déclarés dans cette wilaya, notamment ceux des années 2007 et 2008, a rappelé le responsable des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il a insisté, à ce propos, sur la *"nécessité de sa mise en œuvre dans l'intérêt des souscripteurs de ce type d'assurance, laquelle induit, indirectement, l'effet de préservation du patrimoine forestier, par le biais d'une clause incluse dans le contrat d'assurance faisant obligation au contractant d'entretenir ses biens (exploitations agricoles, arboriculture et élevages)"*.

En plus de ses actions entreprises pour le développement et la préservation du patrimoine sylvicole s'étendant sur quelque 112 mille ha, la direction des forêts a eu à accompagner également les agriculteurs pour la reconstitution de leurs vergers détruits par les flammes durant les années 2007 et 2008, par la plantation de plus de 800 ha de divers arbres fruitiers. Une superficie de 2276 ha de couvert végétal, dont 490 ha de forêt a été la proie des flammes durant la période allant de juin à fin septembre dernier, durant laquelle il a été enregistré un total de 326 incendies, qui ont également occasionné une perte de 223,8 ha de plantations arboricoles peuplées par environ 9000 oliviers et figuiers et un millier de divers arbres fruitiers.

En cette période automnale propice aux écobuages et l'entretien des champs, dont notamment les oliveraies, la direction des forêts, qui rappelle que la campagne de lutte contre les incendies se poursuivra jusqu'à fin octobre, tient à recommander au monde agricole de s'abstenir d'incinérer des rémanents et autres chaumes, opération pratiquée dans le but de fertilisation des sols ou de régénération des parcours.

APS

TISSEMSILT, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Plusieurs structures socio-pédagogiques pour le centre universitaire

Le centre universitaire de Tissemsilt a été renforcé, en cette rentrée universitaire 2010-2011, par plusieurs structures socio-pédagogiques, a appris l'APS auprès de la direction de cet établissement d'enseignement supérieur. Ces structures comptent 2 mille places pédagogiques réalisées dans le cadre de l'opération d'extension du centre pour une enveloppe financière de 400 millions de dinars. Elles seront affectées aux étudiants de littérature, langues étrangères et sciences juridiques et administratives. Ce centre compte quatre amphithéâtres, 48 salles de cours appliqués et une bibliothèque, a-t-on ajouté. Pour ce qui est de l'hébergement, une nouvelle résidence universitaire pour filles a été ouverte à l'occasion de cette rentrée, d'une capacité de 500 lits qui s'ajoutent aux 1.500 lits actuellement disponibles. Afin de créer un pôle universitaire dans la wilaya à l'horizon 2014, les travaux de réalisation de 6 mille places pédagogiques ont été lancés récemment. Trois instituts d'histoire et langues, de technologies et génie mécanique, de forêts et biologie seront ainsi réalisés. D'autre part, la réalisation d'une administration universitaire centrale a été lancé dernièrement pour un coût estimé à 150 millions de dinars. A noter que le centre universitaire prévoit la réception, au cours du premier semestre de l'année prochaine, d'un restaurant central pour un coût de 100 millions de dinars, ce qui permettra d'offrir 1.600 repas par jour, en plus de la bibliothèque centrale d'une capacité de 500 places. Pour rappel, la rentrée universitaire a été marquée cette année par l'ouverture d'une nouvelle filière de sciences et techniques d'activités sportives et physiques ayant accueilli environ 300 étudiants. La direction du Centre universitaire a souligné l'application du système LMD (Licence-Master-Doctorat) dans les cinq instituts disponibles, à savoir de langues et littérature, de sciences juridiques et administratives, de sciences économiques et commerciales et de gestion et de sciences et techniques et de sciences et techniques des activités sportives et physiques, qui ont accueilli un total de 3.348 étudiants, dont près de 900 nouveaux inscrits.

APS

MIDI Centre

N° 1093 | Lundi 11 octobre 2010

BEJAIA, SURCHARGE DES PROGRAMMES SCOLAIRES

L'ÉLÈVE SOUS LE POIDS DU CARTABLE

Dans les cycles primaire et moyen, les élèves portent des cartables très chargés, dépassant les huit kilos, soit la moitié du poids de l'élève. Chaque cartable contient cinq ou six livres et autant de cahiers et devient un véritable fardeau pour l'élève.

PAR MUSTAPHA LAOUER

Les cartables des élèves des cycles primaire et moyen dépassent les 8 kilos.

ÈPh./ D. R.

La scolarité des enfants est devenue très difficile et complexe, déclarent parents, élèves et enseignants. Les surcharges des classes et des programmes d'enseignement ainsi que le manque de transport et l'absence de cantines sont autant de contraintes quotidiennes que doivent affronter les élèves des différents établissements scolaires en général et ceux des écoles primaire et moyenne en particulier. La surcharge des programmes implique des emplois du temps très chargés qui se répercutent sur le rendement des matières enseignées. Ces emplois du temps occupent pratiquement la vie quotidienne de l'élève qui ne trouve plus de moment de détente. Dans les cycles primaire et moyen, les élèves portent des cartables très chargés, dépassant les huit kilos, soit la moitié du poids de l'élève. Chaque cartable contient cinq ou six livres et autant de cahiers et devient un véritable fardeau pour l'enfant scolarisé. Chaque matin, des milliers d'enfants portent des cartables lourds et parcourent plusieurs centaines de mètres pour arriver à leurs écoles. Face à cette situation qui perdure à chaque rentrée scolaire, parents et élèves se plaignent du poids du cartable et interpellent les responsables du secteur à trouver la formule adéquate qui préservera la santé de l'élève. Lors d'une virée dans certaines écoles de la ville de Béjaiïa, nous avons constaté de visu cette situation. Des élèves de troisième et cinquième années primaire transportant sur le dos des cartables pesant jusqu'à dix kilos. C'est intolérable pour cette tranche d'âge. Pour les parents d'élèves, qui se voient obligés d'accompagner leurs enfants pour leur prendre le cartable, déclarent que *«les responsables qui font ces programmes doivent penser à la santé de l'enfant. Des livres en grandes quantités, alors qu'ils devraient être jumelés en un seul titre, comme l'histoire et géographie ou l'éducation civique et religieuse, ce qui allègera le contenu du cartable»*. Le ministre du secteur avait déclaré l'an dernier que des dispositions seront prises par la mise en place de casiers ou armoires permettant aux élèves de laisser leurs livres dans les écoles ; une promesse qui n'a jamais été tenue. Les enseignants sont plus réticents à cette proposition car si elle pourrait être appliquée pour les écoles à une seule vacation, elle ne le sera pas dans les établissements à double vacation, et puis l'élève a besoin de ses livres pour réviser ses leçons et faire ses exercices chez lui à la maison. Autrement dit, ce n'est pas la bonne formule à préconiser pour l'élève. L'alerte est donnée également par les médecins sur le poids de ces cartables qui, selon eux, constituent un danger pour la santé de l'enfant par la déformation de la colonne vertébrale. Ils diront à cet effet : *«L'élève du primaire est un enfant qui doit grandir dans de bonnes conditions. Transporter un cartable de six à huit kilos peut provoquer des déformations de la colonne vertébrale, comme la cyphose ou la scoliose ou même la lordose. Aussi, ça pourrait se répercuter sur la cage thoracique de l'enfant qui bloque le développement des poumons car l'enfant est en pleine phase de croissance.»* Il y va sans dire que le secteur de l'éducation doit se pencher sérieusement sur ce problème crucial auquel fait face l'enfant chaque, tout en remédiant à la qualité de l'enseignement par des actions concrètes et urgentes avant de chercher la quantité par les statistiques.

M. L.

Plusieurs projets attendent le nouveau wali

Dans le cadre du mouvement dans les corps des walis opéré dernièrement par le président de la République, la wilaya de Béjaïa a un nouveau wali en la personne de M. Hammou Ahmed Touhami, ancien wali de Djelfa, en remplacement de M. Ali Bedrici, muté à la wilaya de Jijel. Il y va sans dire que si l'ex-wali de Béjaïa a accompli un travail appréciable dans le cadre du développement de la wilaya, réussissant même à «débloquer» sept APC touchées par des conflits internes entre élus, il n'en demeure pas moins que le nouveau wali a du pain sur la planche face à une wilaya en plein chantier ; des projets lancés, d'autres en attente, une population exigeante et touchée de plein fouet par les crises du chômage et du logement. Certes, plusieurs fronts attendent le nouveau wali pour concrétiser les projets en cours et en bénéficier d'autres pour le programme quinquennal 2010-2014. Le problème du foncier se pose avec acuité à Béjaïa.

Les propriétaires des terrains privés préfèrent céder leurs terres aux promoteurs immobiliers, vu que le prix du mètre carré est plus élevé par rapport à celui proposé par l'Etat. Avec ses importantes infrastructures socio-économiques, industrielles, portuaires, universitaires, etc., la wilaya doit impérativement enregistrer un saut qualitatif durant le plan quinquennal 2010-2014 et décoller pour se hisser au rang d'une région en pleine mutation. Le nouveau wali doit, en effet, appuyer le développement des communes dont certaines d'entre elles attendent depuis de longues années de bénéficier de projets socio-économiques. Ainsi, l'alimentation en eau potable, le logement, le bitumage des routes, l'ouverture de nouvelles pistes d'accès dans des villages, le raccordement en gaz de ville sont autant de projets qui attendent le démarrage avec le nouveau wali. Le nouveau wali aura également la tâche d'achever, dans les plus brefs délais, les projets en cours, dont les travaux perdurent depuis plusieurs mois.

M. L.

AÏN DEFLA

Stage de formation pour les agents de la Protection civile

Du 3 au 15 octobre, la direction de la Protection civile organise un stage de formation ayant pour objectif la réalisation d'un plan pour des interventions efficaces en cas de contamination chimique qui pourrait causer des dégâts considérables. Ce stage dirigé par M. Hassani Ahmed directeur de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Defla est encadré par une équipe française du département de la sécurité civile.

Le calendrier a prévu pour chaque session des applications pratiques. Ainsi, cette fin de semaine, nous avons assisté à une simulation de collision entre un bus de transport de voyageurs et un camion chargé de produits toxiques. L'intervention menée par des officiers français s'est déroulée dans de très bonnes conditions et à la fin de cette sortie pratique, un premier constat d'évaluation a été effectué : temps d'intervention, dévelopement des réflexes, soins sur place, etc.

Le directeur de la Proteciton civile nous explique que cette rencontre vise surtout à préparer les hommes pour gérer d'une manière efficace les différents sinistres et cette formation avec la sécurité civile française entre dans le cadre des accords bilateraux EURMED. Notons, enfin, qu'à travers tout le pays, 250 médecins de la Protection civile effectueront des stages de formation et de sensibilisation.

C. E. M.

CHLEF

Lancement en 2011 du projet d'AEP

Le projet de réalisation de la conduite maîtresse reliant la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Mainis (Ténès) à Chlef sur une distance de 60 kilomètres sera lancé durant le premier trimestre 2011, a-t-on annoncé à la direction de l'hydraulique. Ce projet dont l'appel d'offres a été lancé par la direction générale de l'Algérienne des eaux, a affirmé la même source, porte sur la pose de 60.000 mètres de conduite d'un diamètre allant de 700 à 1500 millimètres et la réalisation de deux grands ouvrages de stockage à Ténès d'une capacité chacun de 50.000 M3. Deux autres ouvrages de stockage d'eau de 10.000 mètres cubes chacun sont prévus également à El- Kherba située à 26 Kms au nord du Chef lieu de wilaya et un troisième de 20.000 mètres cubes à Chlef. Ce projet est destiné au transport, au stockage et au transfert de l'eau potable à partir de la station de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de 200.000 mètres cubes par jour vers les ouvrages de stockage, puis vers les réseaux secondaires de 32 des 35 communes que compte la wilaya.

Ouverture prochaine d'une maison de l'environnement

Une maison de l'environnement sera bientôt ouverte à Chlef dans le cadre de la promotion des activités liées à la protection de l'environnement, a-t-on indiqué à la Direction de l'aménagement du territoire et de l'environnement. En voie d'achèvement, cette structure, implantée à Hay El-Zeboudj, dans la périphérie de la ville de Chlef, est destinée à abriter les activités portant sur l'environnement et à promouvoir le contact entre les diverses associations de défense de l'environnement. D'un coût de près de 500 millions de dinars, ce futur établissement sera doté de tous les équipements nécessaires au développement des activités des associations évoluant dans le secteur de l'environnement.

APS

La CPI doit juger les assaillants de la flotille Free Ghaza

La Cour pénale internationale (CPI) doit juger les auteurs de l'assaut israélien en mai dernier de six navires d'aide humanitaire (Flottille de la liberté) à destination de la bande de Ghaza, qui a coûté la vie à neuf pacifistes turcs, ont plaidé des avocats représentant les victimes turques, cités hier par l'agence de presse Cihan. Une lettre en ce sens a été adressée au procureur de la CPI de La Haye, Luis Moreno-Ocampo, selon l'agence qui cite Ramazan Aritürk, l'un des avocats des neuf victimes turques de l'abordage sanglant du navire turc Mavi Marmara. "Il y a des preuves suffisantes pour qu'un procès soit engagé contre Israël (...) Nombreux sont les juristes internationaux qui pensent ainsi", a affirmé Me Aritürk. Selon lui, le Mavi Marmara battait pavillon des Comores, pays qui fait partie de la CPI. Par ailleurs, les avocats et les proches des victimes comptent se rendre jeudi à La Haye pour déposer une plainte au greffe de la CPI, avant de donner une conférence de presse, a ajouté Cihan. Le 31 mai, des commandos israéliens ont lancé une attaque contre une flottille de six navires d'aide humanitaire à destination de Ghaza en vue d'y briser le blocus israélien. Neuf pacifistes turcs ont été tués pendant l'assaut sur le navire turc Mavi Marmara, soulevant un tollé international.

Rencontre lundi entre les ministres chinois et japonais de la défense

Le ministre chinois de la défense, Liang Guanglie, doit rencontrer lundi à Hanoi, capitale du Vietnam, son homologue japonais, M. Toshimi Kitazawa, alors que les relations entre les deux pays restent tendues, ont rapporté dimanche les agences de presse. Cette rencontre est la première au niveau ministériel depuis la suspension par Pékin de tout contact "de haut niveau" avec Tokyo, en marge de la prochaine réunion des ministres de la Défense des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) qui se tiendra le 12 octobre prochain à Hanoi, a ajouté la presse. La Chine avait pris cette décision après l'arrestation, en septembre, par les autorités japonaises du capitaine d'un chalutier chinois entré en collision avec des bateaux du garde-cote nippon prés d'îlots revendiqués par les deux pays. Le capitaine a été ensuite relâché, mais les relations restent tendues entre les deux pays, a-t-on rappelé. Pékin avait demandé à Tokyo de présenter ses excuses et de fournir une compensation pour cet incident.

Les premiers mineurs chiliens bloqués devraient remonter en surface mercredi

La date la plus probable pour la remontée des premiers mineurs bloqués depuis deux mois au fond d'une mine du Chili est mercredi 13 octobre prochain, a estimé samedi dernier le ministre des Mines Laurence Golborne. Un jour et demi environ seront nécessaires pour procéder au revêtement du puits de secours qui a atteint les 33 mineurs samedi matin, un gainage qui se fera au moyen de tubes d'acier "sur une longueur de 96 mètres", a expliqué le ministre à la presse aux abords de la mine San Jose (nord). Puis 48 heures supplémentaires seront requises pour installer en surface le dispositif, avec la nacelle métallique, qui sera chargée de hisser les 33 mineurs un à un à la surface, treuillés par une grue. "Aussi nous avons établi que la date probable pour le sauvetage est autour de mercredi", a ajouté le ministre.

APS

OMAR AL BECHIR MET EN GARDE CONTRE UN NOUVEAU CONFLIT AU SOUDAN

Les rebelles pointés du doigt

Le président soudanais accuse les anciens rebelles du Sud de revenir sur les termes de l'accord de paix qui a mis fin à la guerre civile au Soudan et évoque le risque d'une reprise du conflit si plusieurs points de désaccord ne sont pas réglés avant le référendum de janvier.

Le président soudanais Omar Al Bechir.

PH / D. R.

Les propos d'Omar Al Bechir, entrent dans le cadre d'une guerre des mots entre les autorités de Khartoum au Nord et le Mouvement de libération du peuple soudanais (SPLM) qui est majoritaire dans le Sud.

"Il (Bachir) a dit qu'un nouveau conflit entre le Nord et le Sud pourrait se produire si ces questions ne sont pas réglées avant le référendum et que ce conflit sera encore plus grave que celui qui a eu lieu avant la signature de l'Accord général de paix", indique l'agence de presse Suna.

Khartoum et les rebelles du SPLM avaient signé un accord de paix en 2005 établissant une frontière entre les deux territoires et instaurant le statut de région autonome au Sud-Soudan.

L'accord prévoyait également l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour établir si le Sud, qui dispose de richesses pétrolières dans son sous-sol, devient un nouvel Etat à part entière ou s'il reste lié au Nord.

Malgré des mois de négociations, aucun accord n'a été dégagé sur le lieu d'établissement de la frontière commune, le partage des ressources pétrolières, le partage des eaux du Nil et celui de la dette du pays.

Bachir, qui a réaffirmé son engagement à organiser la consultation référendaire, a également déploré que le président du Sud-Soudan, Salva Kiir, se soit récemment prononcé en public pour la scission.

Un conseiller de Kiir a précisé que ce dernier n'entendait pas donner de consigne de vote mais qu'il voulait faire valoir que le Nord n'a pas réussi à présenter l'unité comme une perspective attractive pour les électeurs du Sud..Omar al Bechir s'exprimait alors que des représentants des 15 membres du Conseil de sécurité de l'Onu achevaient une visite au Soudan pour exhorter les deux camps à éviter une nouvelle guerre civile et à s'assurer que le référendum ait lieu à la date prévue.

Des diplomates appartenant à la mission onusienne ont précisé que le président Kiir leur a demandé un déploiement de Casques bleus le long de la zone tampon entre les deux parties du pays.

Une nouvelle guerre civile dans cet Etat le plus vaste du continent pourrait avoir des répercussions chez ses voisins et menacer l'équilibre économique de la région.

R. I.

NÉGOCIATIONS DE PAIX AVEC LES TALIBANS

L'ex-président afghan nommé à la tête du conseil de la paix

L'ancien chef de l'Etat afghan Burhanuddin Rabbani a été désigné pour présider le conseil chargé d'entamer des négociations de paix avec les rebelles taliban, rapporte un responsable.

Rabbani est un dignitaire religieux comme de nombreux dirigeants islamistes et est d'origine tadjike comme de nombreux opposants aux taliban.

Ancien chef du puissant parti des moudjahidine durant l'occupation soviétique dans les années 80, Rabbani a servi comme chef d'Etat au cours de la décennie suivante lorsque les factions de combattants se livrèrent une guerre qui conduisit à la prise du pouvoir par les taliban.

Il est ensuite devenu le chef de file d'une alliance réunissant les différentes factions afghanes qui, avec l'appui des Etats-Unis, ont renversé les taliban pachtounes en novembre 2001.

Alors que la guerre va entrer dans sa dixième année, le président Hamid Karzaï a obtenu en juin dernier l'accord d'une réunion tribale pour constituer un Haut conseil de la paix chargé de mener les négociations.

Ce conseil composé de 68 membres a désigné hier Rabbani, homme d'expérience disposant de nombreux contacts, au poste de président.

"Les Afghans doivent maintenant se tendre la main pour consolider une paix durable en Afghanistan", a déclaré Rabbani devant les membres du conseil dans une déclaration rendue publique par le service de presse d'Hamid Karzaï.

La première mesure que Rabbani va devoir mettre en place est un processus de négociation acceptable par tous les autres membres du conseil dominé par les anciens chefs des factions et d'anciens membres des taliban.

Les taliban ont a plusieurs reprises affirmé qu'ils ne s'engageront pas dans une négociation tant que les troupes de l'Otan seront présentes dans le pays.

R. I.

PUB

Midi Libre N° 1093 Lundi 11 octobre 2010 - Anep 828 341

MIDI Economie

MONDE ARABE

Lancement du centre de veille de l'IACE

Page 13

LA FAIBLE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DÉNONCÉE PAR STRAUSS KAHN

Les grandes puissances économiques mondiales, principalement les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France ont été critiquées récemment par le directeur général du Fonds monétaire international (FM) et le président de la Banque mondiale, Roert Zoellick, leur reprochant d'avoir enregistré un faible taux de croissance et une inertie relative à la politique de création d'emplois.

Le FMI et la BM épinglent les pays riches

Lire page 12

GRÂCE À UNE SAINE GESTION MACRO-ÉCONOMIQUE

L'Algérie a échappé à la récession, selon la BM

Lire page 13

ECONOMIE

LA FAIBLE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DÉNONCÉE PAR STRAUSS KAHN

Le FMI et la BM épinglent les pays riches

Les grandes puissances économiques mondiales, principalement les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France ont été critiquées récemment par le directeur général du Fonds monétaire international (FMI) et le président de la Banque mondiale (BM), Roert Zoellick, leur reprochant d'avoir enregistré un faible taux de croissance et une inertie relative à la politique de création d'emplois.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, lors d'une conférence de presse conjointe des deux responsables des institutions de Bretton Woods tenue récemment à Washington, les responsables des pays industrialisés ont été sommés de pratiquer une stratégie plus audacieuse pour atténuer les effets de la fragilité de la croissance économique dans leurs pays, et ce, afin de réaliser des performances économiques destinées à élever le niveau de vie de leurs populations.

Les patrons du FMI et de la BM ont attribué de mauvais points aux pays industrialisés et avancés en relevant, notamment, la fragilité de la croissance et leur incapacité à maintenir les équilibres financiers. La crise financière internationale et la crise économique mondiale ont beaucoup fragilisé les économies de ces pays qui se sont également confrontés à l'épineux problème du chômage dont le taux a atteint 9,2 % aux Etats-Unis d'Amérique en septembre dernier.

Les responsables du FMI et de la BM ont surtout mis en garde les puissances économiques contre la désorganisation financière en leur conseillant, notamment, de surveiller et superviser leurs systèmes financiers et bancaires. Le krach financier international a créé, donc, un certain désordre, d'où l'avertissement donné par ces institutions aux pays industrialisés d'équilibrer leur trésorerie en évitant le gaspillage financier et en axant leurs efforts sur la réduction de la pauvreté et du fort taux de sous emploi, résultant de la fermeture d'entreprises. Sachant que des centaines d'entreprises baissent rideau aux USA actuellement, les dirigeants de ce pays sont sommés de mettre un frein cette situation alarmante touchant les couches de la population les plus vulnérables.

C'est surtout la situation budgétaire alarmante des pays riches qui a été mise à l'index par les patrons du FMI et de la BM qui ont stigmatisé leurs dettes publiques et la fragilité des instruments de supervision de leurs finances publiques défaillantes en raison du manque de rigueur et de transparence dans les systèmes de supervision bancaire. Le manque de liquidités et la dégringolade des bourses sont en partie les origines de l'effritement des systèmes financiers des pays industrialisés.

Par contre, Strauss Kahn et Zoellick sont satisfaits de la croissance économique enregistrée dans certains pays émergents, et notamment en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, c'est-à-dire dans la région MENA et même en Asie et en Amérique latine.

Les perspectives économiques et financières des pays européens de l'Ouest et les Etats-Unis sont jugées incertaines et aléatoires par Strauss Kahn qui relève une rechute brutale de la croissance et le ralentissement de leurs économies. Cela s'explique par le poids insupportable de la dette souveraine mettant en péril les finances publiques et l'incapacité des gouvernements à assurer les financements de certains projets. Ajoutées à cela la crise des systèmes de sécurité sociale et la lancinante question du financement des retraites dans certains pays d'Europe.

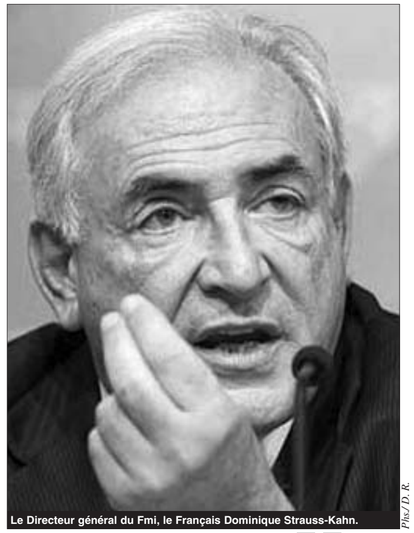
Le Directeur général du Fmi, le Français Dominique Strauss-Kahn.

Le président de la Banque mondiale, Roert Zoellick.

Photo/ D. R.

«Une croissance économique sans création de l'emploi est insignifiante» a notamment fait savoir le directeur général du FMI.

Concernant la réforme et la réorganisation du secteur financier, Strauss-Kahn a indiqué que *« malgré les appels du FMI pour instaurer plus de réglementations et de supervision financière pour contribuer dans le règlement de la crise, très peu de choses ont été accomplies»*.

Il estime également que cette situation persistante présente un *"danger réel"* dans la mesure où elle cause *« les germes d'une prochaine crise économique et financière internationale »*.

La relance économique et la reprise de la croissance, selon les responsables des institutions de Bretton Woods passent nécessairement par la solution immédiate de la crise financière qui été déclenchée il y a trois années à partir de la crise des ''subprimes'' ayant ébranlé les Etats-Unis d'Amérique avec ses ramifications internationales et notamment dans de nombreux pays d'Europe occidentale.

Ainsi, les différentes réunions au sommet du G 20, G 8 …ont essayé d'atténuer les effets négatifs de la crise, néanmoins, les les USA, l'Union européenne et le Japon se sont heurtés à un autre phénomène économique, à savoir l'émergence de l'ogre économique chinois qui commence à inquiéter les pays avancés dans la mesure où la Chine a conclu d'importants accords économiques et financiers avec des pays d'Europe et d'Afrique. Et le plus récent accord a trait à l'aide financière de plusieurs dizaines de milliards de dollars octroyés par le gouvernement chinois à la Grèce en échange d'une présence accrue dans les industries helléniques

> *C'est la recherche d'équilibre entre les pays riches et les pays en voie de développement qui a guidé l'action des patrons des institutions de Bretton Woods à s'intéresser à la problématique de la croissance des pays avancés*

La hausse des cours des matières premières sur le marché international a également permis aux pays producteurs riches de trouver des sources importantes de financement cependant, cette solution n'est pas durable, car les cours du baril de pétrole en augmentation légère, certes, laissent les pays industrialisés sceptiques sur le rééquilibre de leurs finances publiques.

Le boss de la BM a fait remarquer, à ce propos que *«si l'économie mondiale s'était quelque peu remise, elle évoluait néanmoins à un rythme insuffisant pour créer de l'emploi»*.

Car, selon lui, la situation des entreprises ne permet pas de sauvegarder des emplois tandis que la croissance est, par ailleurs, lente en raison des difficultés financières et de la crise d'écoulement de produits et marchandises sur le marché extérieur. Aussi, la concurrence et la rude compétitivité des entreprises freinent également l'expansion et la redynamisation de certaines entreprises.

Il estime que *«les bonnes nouvelles et les signes positifs de développement proviennent des pays en développement où la croissance est plus importante»*.

La sécurité alimentaire mondiale est aussi un aute volet sur lequel le FMI et la BM se penchent afin d'éviter une pandémie et une famine à l'échelle régionale et continentale.

C'est la recherche d'équilibre entre les pays riches et les pays en voie de développement qui a guidé l'action des patrons des institutions de Bretton Woods à s'intéresser à la problématique de la croissance des pays avancés.

Zoellick a regretté, cependant, que les superpuissances n'eurent pas contribué activement à résorber la crise alimentaire mondiale qui menace des populations entières en préconisant la pratique de prix raisonnables des matières premières, tels que le blé et le mais. Désormais, la guerre psychologique des prix des matières premières conditionnerait l'évolution de la croissance économique mondiale, au moins en partie, sachant que le commerce international tire ses profits de la politique des prix.

A. A.

GRÂCE À UNE SAINE GESTION MACRO-ÉCONOMIQUE

L'Algérie a échappé à la récession, selon la BM

La saine gestion macro-économique et une approche prudentielle de la réglementation du secteur financier a aidé les pays du MENA, dont l'Algérie, à échapper à une grave récession, a affirmé, samedi dernier à Washington, la vice-présidente du Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) à la Banque mondiale, Mme Shamshad Akhtar, a rapporté l'APS.

PAR INES AMROUDE

Dans des projections qu'elle a poussées jusqu'en 2012, la responsable a révélé que le taux de croissance de l'Algérie devrait se maintenir autour des 4,1% en 2011 et 2012 avec une augmentation de la balance des comptes courants qui représentera +5,9 du PIB en 2012 contre 5,4 % en 2011, a-t-elle indiqué lors d'un point de presse sur la région MENA, en marge des assemblées annuelles du FMI et de la BM.

Pour les pays exportateurs de pétrole de cette région, hors pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui sont en l'occurence l'Algérie, la Libye, l'Iran, l'Irak, la Syrie et le Yemen, la croissance moyenne devrait être de 2,9 % en 2010, en hausse de moins d'un 1 %, passant de 2,1 % en 2009, et s'accélérer à 4,2 % en 2011, et 3,9 % en 2012, selon ses prévisions.

Par ailleurs, elle a estimé que ces mêmes pays étaient vulnérables à de fortes baisses des prix du pétrole, ajoutant que le risque de volatilité des prix de pétrole suggère une gestion prudente des revenus pétroliers.

En conséquence, *"ils ont besoin de toute urgence d'intensifier les sources non pétrolières de la croissance afin de réduire leur vulnérabilité dans l'avenir immédiat et à long terme"*, a-t-elle ajouté .

Cependant, a-t-elle observé, la reprise économique en cours dans toute la région MENA est bien en dessous de ses tendances historiques et son potentiel économique. *"Ses perspectives économiques dépendront de l'évolution mondiale, de la demande des marchés émergents et des tendances des prix du pétrole".*

"Maintenant, le défi-clé est de soutenir la croissance après cette reprise économique. Les pays de cette région doivent tirer profit de la forte base de ressources humaines et matérielles qu'ils ont investies au cours des dernières décennies", selon elle.

De son côté, l'économiste en chef de la région MENA auprès de la BM, Mme Elena Ianchovichina, a considéré que même si la situation économique de la région MENA s'est redressée, le rythme a été moins vigoureux que celui des autres régions en développement.

La croissance dans la région devrait atteindre en moyenne 4% en 2010, soit une augmentation d'un peu moins de 2 % par rapport à la croissance en 2009.

Selon son analyse, les facteurs qui entravent la relance régionale se présentent à des degrés divers, et ce, selon les trois grands groupes de pays de la région: les pays exportateurs de pétrole du CCG, les pays exportateurs de pétrole, hors CCG et les pays importateurs de pétrole.

Les économies du CCG (Arabie saoudite, Koweït, Bahrein, Qatar, Emirats Arabes Unis et Oman) ont été les plus durement touchées par la crise, mais ils ont récupéré rapidement lorsque la demande de pétrole a rebondi grâce aux marchés émergents d'Asie et à la stabilisation du secteur financier.

En 2010, la croissance a été freinée par une faible expansion du crédit et par le fait que certains pays du CCG ont dû restreindre leur production pétrolière pour soutenir les prix du pétrole.

La croissance économique de ce groupe devrait être de 4,2 % en 2010, de 5 % en 2011 et baisser à 4,8 % en 2012.

La faiblesse des marchés du pétrole, en raison d'un ralentissement mondial, est la principale menace pour la reprise dans les pays du CCG, bien qu'ils aient un espace budgétaire pour amortir l'impact négatif des termes de l'échange, a-t-elle avancé.

En outre, le recours systématique aux dépenses publiques, l'accès limité au financement pour les PME et les distorsions sur les marchés du travail menacent la croissance à long terme des économies du CCG, a-t-elle analysé.

Concernant les pays importateurs de pétrole-MENA comme le Maroc, la Tunisie, le Liban, la Jordanie et Djibouti, elle a constaté que s'ils ont surmonté les effets de la crise, la faiblesse de la reprise économique en Europe, avec qui ils entretiennent le plus de relations en matière d'investissements et de commerce extérieur, devrait freiner leur croissance en 2010, à l'exception du Liban.

Citant les cas du Maroc et de la Tunisie, qui sont les deux pays importateurs de pétrole qui ont les plus fortes relations commerciales avec l'Union européenne dans la région, elle a soutenu qu'en prévision d'un ralentissement économique prolongé de l'UE, ces deux pays maghrébins ont mis en œuvre de nouvelles mesures de relance budgétaire.

En outre, une hausse des prix des produits alimentaires est devenue une menace pour tous les importateurs de pétrole dans la région en citant notamment les cas de l'Egypte et du Maroc qui enregistrent les plus hautes factures d'importation de blé.

I.A.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN VOGUE CHEZ NOUS

L'Algérie table sur l'énergie solaire pour inonder l'Europe

Avec la multiplication des salons et des rencontres entre experts dans le domaine des énergies renouvelables, notamment ceux prévus en octobre au Palais de la culture, au Palais des expositions (Pins maritimes) et à Tamanrasset, l'Algérie entend raffermir son intérêt grandissant pour le solaire, mais également pour l'énergie éolienne et photovoltaique. Les pouvoirs publics consacrent une enveloppe financière conséquente pour le développemnt des énergies renouvelables, et plus particulièrement l'énergie solaire sachant que pas moins de 3 mille heures de fort ensoleillement annuellement permettent, en effet, d'alimenter tous les pays européens dont certians pays de l'Union européenne comme l'Allemagne, ont déjà manifesté leur volonté de coopérer avec les entreprises algériennes dans ce secteur d'activité. Les consultants et experts germaniques exposeront leurs récentes innovations technologiques lors du salon spécialisé qui sera

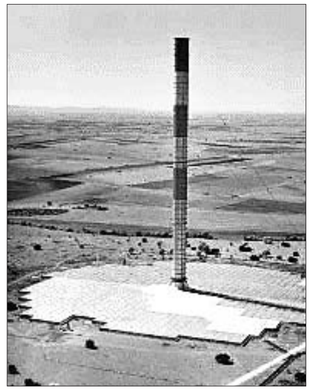

organisé par GTZ et la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie à Alger. Les entreprises algériennes sont très intéressées par le partenariat et la coopération avec des sociétés et firmes allemandes d'autant plus que celles-ci sont réputées à l'échelle mondiale pour leur savoir-faire et leur expertise. A Tamanrasset, un salon des énergies renouvelables "ERA 2010" aura lieu la semaine prochaine et réunira de nombreuses entités versées dans l'énergie solaire afin de vulgariser les connissances dans ce domaine et mettre en contact des spécialistes en la matière pour tisser des relations et établir des contacts B to B destinées à mettre en symbiose les activités et les expériences des uns et des autres.Le salon des énergies renouvelables qui s'ouvre aujourd'hui à la Safex ne manquera pas de drainer un grand public avide de s'imprégner des sciences et des technologies propres à l'énergie solaire dont l'Algérie utilise cette source d'énergie inépuisable à hauteur de 5 % du total de son énergie électrique.

A. A.

MONDE ARABE

Lancement du centre de veille de l'IACE

L'Institut arabe des chefs d'entreprises (IACE) a annoncé samedi l'ouverture de son centre de veille, d'intelligence, d'alerte et de prospective (CVIAP), qui s'accompagne par le lancement de la première newsletter économique.

Le projet vise à permettre aux adhérents de l'IACE en particulier et à la communauté d'entrepreneurs de façon générale, d'avoir plus de visibilité sur les indicateurs socio-économiques, technologiques, juridiques et administratifs de la conjoncture économique internationale.

Il tend également à informer les chefs d'entreprise dans le Monde arabe des mutations survenues dans le monde des affaires et leurs impacts sur la concurrence et la compétitivité, en vue d'aider les entreprises arabes à adopter une approche prospective à même de leur permettre d'anticiper l'avenir et de le construire au gré de leurs besoins et de leurs stratégies.

Le CVIAP offre une palette de produits diversifiés dont une plate-forme d'accès facile à l'information, qui a l'avantage de creuser dans toutes les bases de données existantes et de présenter l'information à temps. Elle regroupe tous les rapports et indices économiques produits par les experts du CVIAP pour bien décortiquer la situation économique internationale et analyser ses enjeux concurrentiels.

Des newsletters économiques seront mensuellement adressées aux membres. Elles comporteront des rapports économiques prédictifs, avec des statistiques à l'appui et l'analyse et l'échafaudage de scénarios macro-économiques, outre la réalisation de tableaux de bords sectoriels comportant des indicateurs lies au marché (tels l'indice du consommateur, l'indice du climat des affaires, le coût des investissements, la structure du marché, le degré de saturation du marché, le nombre d'entreprises nouvellement créées, le nombre d'entreprises fermées, etc.).

Le centre a conçu une base de données dynamique permettant de réunir toutes les informations possibles et existantes.

APS

ANGLETERRE

Le gouvernement britannique parle de révision des compressions budgétaires

Les compressions budgétaires, prévues par le gouvernement britannique, pourraient être revues à la baisse en cas d'amélioration ou de détérioration de la situation économique, a indiqué samedi dernier le ministre de l'Energie, Chris Huhne.

Huhne a confié au quotidien "The Daily Telegraph" que les réductions des dépenses, devant être présentées le 20 octobre, ne sont pas figées et peuvent être modifiées en fonction de la situation économique.

D'après M. Huhne, si l'économie fonctionne mieux, la réduction des dépenses pourrait être moins urgente et si les choses se détériorent, de fortes réductions pourraient être économiquement dangereuses.

Le ministre de l'Economie et des Finances, George Osborne, a indiqué vendredi dernier lors des réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Washington, que les réductions seront échelonnées sur quatre ans, le gouvernement ayant pour objectif de maintenir une reprise soutenue et durable.

R.E.

Les associations musicales ''Dar El Gharnatia'' de Koléa et ''Chabab El andalous ''de Rabat prochainement à Grenade

Les associations musicales ''Dar El Gharnatia'' de Koléa et ''Chabab El Andalous'' de Rabat se sont donné rendez-vous pour un prochain concert qu'ils animeront ensemble à Grenade (Espagne), a-t-on appris vendredi soir à la clôture de la manifestation culturelle ''Koléandalouse'' qui s'est déroulée à Koléa (Tipasa).

Cette manifestation culturelle qui a regroupé des amateurs de musique andalouse des deux pays du Maghreb (Algérie et Maroc) a été non seulement un succès mais a montré, de l'avis de tous, qu'il y avait une symbiose entre les deux associations sur le plan artistique et une volonté de renforcer les liens entre les artistes des deux pays.

La prochaine rencontre, programmée pour 2011, s'inscrit dans le sillage des manifestations institutionnalisées à l'image de ''Casa Andalouse '' qui en est à sa 8e édition cette année, ''Paris andalouse '', ''Madrid andalouse'' et ''Bruxelles andalouse'', a indiqué à l'APS le Dr Abdellah Cherif Ouazzani président de la fondation ''Moulay Abdellah Chérif '', un féru de musique andalouse doublé d'un spécialiste et adepte du soufisme.

Pour bien illustrer l'enthousiasme réciproque et la solidité de cette relation, le vice-président de l'Association marocaine des amateurs de musique andalouse (AMAMA) invitée d'honneur à cette manifestation, aura cette phrase peu avant la clôture de la soirée : «Nos corps quittent l'Algérie mais nos cœurs resteront ici.» Les responsables de l'association musicale ''Dar El Gharnatia'' organisateurs de cette deuxième édition (du 6 au 8 octobre) de ''Koléandalouse'' se sont dit ''très satisfaits'' du déroulement de cette manifestation organisée simultanément à Alger, au palais de la culture, et à Koléa qui a drainé de nombreux adeptes de la musique andalouse, permis, surtout, de rendre hommage aux maîtres de la musique andalouse et contribuer à la sauvegarde de ce genre musical. La présence du cheikh Mohamed Khaznadji à cette édition, auquel a été dédiée cette rencontre ainsi qu'à de nombreux maîtres défunts, a apporté un plus selon les organisateurs. La prestation de la troupe '' Chabab El Andalous ''venue de Rabat pour la seconde fois cette année à Koléa (la 1ere fois à l'occasion de la tenue du festival maghrébin de musique andalouse) a ravi les invités et surtout les profanes qui découvrent une autre façon d'interpréter la musique andalouse. L'orchestre '' Chabab El Andalous '', fondé le 23 mars 1987 et appartenant à ''l'Association marocaine des amateurs de musique andalouse '' regroupe 7 jeunes amateurs. Dirigé d'une main de maître, en l'occurrence par Amine Debbi qui fait danser le '' Tar '' (tambourin) et avec une interprétation d'El Hadj Mohamed Badjdoub, cet ensemble, dont la réputation a dépassé les frontières, a participé en Algérie à deux résidences artistiques avec l'Ensemble national algérien de musique andalouse (ENAMA) en 2007 lors de la clôture du 19e congrès de l'Académie arabe de musique ainsi qu'à la 2e édition du Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes sans oublier le festival maghrébin de Koléa de 2010.

Les invités à la soirée de clôture de vendredi ont eu droit à un spectacle époustouflant animé par le majestueux septuagénaire El Hadj Mohamed Badjdoub qui a été rejoint en fin de soirée par le grand maître marocain de l'andalou, Mohamed Piero qui, lui aussi, s'est prêté au jeu au grand plaisir d'un public connaisseur.

APS

3E FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER (FIBDA)

La BD algérienne s'offre sa fête pour la 3e fois

Le 3e Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) ouvrira ses portes à Riadh El Feth du 13 au 17 octobre et verra la participation de trente-six pays. Placée sous le signe "Dialogues en bulles", l'édition de cette année devra accueillir de grands noms de la BD à l'image de Jacques Ferrandez, auteur de la série Carnet d'Orient, de Baru et du collectif libanais Samandal.

PAR LARBI GRAÏNE

S'il met à l'honneur la Suisse, le festival fera bonne place cependant aux BD de l'Américain Joe Sacco dans une exposition collective dédiée à la Palestine. Par ailleurs, le FIBDA compte au cours de cette édition rendre hommage au caricaturiste algérien Ahmed Haroun qui a aussi à son actif des BD. Quinze expositions seront organisées en plus des ventes-dédicaces, projections, conférences et ateliers qui sont placés sous la direction du Belge Etienne Shreder. Un pôle jeunesse, une librairie spéciale BD jalonneront cet événement qui ne voudra lésiner sur aucun moyen pour susciter l'émulation à travers l'octroi de diverses récompenses pour le meilleur fanzine, la meilleure adaptation (roman et/ou conte), la meilleure BD scientifique, le meilleur album patrimoine et la meilleure BD scolaire. Bref cette manifestation culturelle devrait confirmer sa vocation d'être un espace d'échanges entre professionnels. Depuis son lancement en octobre 2008, le FIBDA suscite de grands espoirs en Algérie et même en Afrique. Longtemps ignorés par leur société, les auteurs de BD se sentent enfin revivre et voient leur statut revalorisé depuis l'instauration du Festival international de bande dessinée d'Alger. L'Algérie, considérée pendant longtemps comme un pays de la BD dans le Maghreb et même en Afrique peine aujourd'hui à maintenir le cap au regard de la régression qui a affecté ces dernières années cette expression artistique. Loin d'être un art « inutile » ou de luxe, la BD avec le développement des nouvelles technologies s'est taillé de nouveaux territoires de légitimité. Jeux vidéo, cinéma, télévision, se disputent désormais cet art générateur d'intertextualité en ce qu'il entretient un réseau de relations avec les œuvres orales et écrites et les œuvres plastiques. La bande dessinée par la force des choses s'est imposée comme un créneau important de l'édition, de la pédagogie, de la formation et de l'emploi. L'un des objectifs que vise le FIBDA est d'impulser justement une nouvelle dynamique à l'édition spécialisée dans la BD. Les écueils bien sûr ne manquent pas : une relance du secteur nécessite de gros tirages, seul moyen de faire baisser les prix qui restent prohibitifs.

L. G.

JOURNEES DE LA POESIE, «SI MOH OU MHAND»

Clôture en apothéose à Tizi-Ouzou

PAR LOUNES BOUGACI

La salle des expositions de la maison de la culture Mouloud- Mammeri de Tizi Ouzou a vécu des moments très émouvants à l'occasion de la tenue de la cérémonie de clôture des journées de poésie « Si Moh Ou Mhand », qui se sont déroulées du 5 au 9 du mois en cours. C'est en présence de M. El Hadi Ould Ali, directeur de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou ainsi que des douze poètes étrangers venus animer ces rencontres que la clôture a eu lieu. Etaient également présents samedi dernier aux environs de 18 heures plusieurs poètes de la région dont le plus connu est Lahlou qui a remporté un nombre considérable de prix lors des différents festivals de poésie organisés aussi bien dans la wilaya de Tizi Ouzou que dans celle de Bejaïa.

El Hadi Ould Ali, directeur de la culture, a pris le premier la parole pour remercier tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réussite de cet événement culturel inédit. En fait, c'est la première fois qu'un festival de poésie organisé dans la région enregistre la participation de poètes venus d'outremer. D'ailleurs, dans le cadre des recommandations arrêtées à l'issue de ce festival de poésie, organisé dans le cadre de la journée mondiale de la poésie, il a été décidé de mettre en place un comité de traduction. Ce dernier, constitué de compétences avérées, aura la mission de traduire les poèmes des participants de la langue amazighe à la langue française et vice versa.

El Hadi Ould Ali a aussi mis l'accent sur l'importance de consolider cette initiative en l'inscrivant dans la durée. Il a ensuite cédé la parole à Djamila Kabla, une poétesse venue de France, et ayant parrainé ce festival. Cette dernière a abondé dans le même sens. Elle a mis en exergue le fait que grâce à ces rencontres, des poètes de talent ont pu être entendus. Elle a exprimé sa joie car le programme concocté à la veille de ce festival a été scrupuleusement respecté. Elle a remercié l'ensemble des poètes algériens et étrangers grâce auxquels ces journées poétiques ont été une réussite totale.

L'artiste Kamel Yahiaoui ainsi que l'invité de marque, le poète Yvan Telebom, se sont succédé à la tribune pour dire combien ce genre d'activités culturelles sont enrichissante pour l'esprit et à quel point elles peuvent rapprocher les gens.

Ce festival a été organisé en hommage à l'un des plus grands poètes kabyles, Si Moh Ou Mhand. C'est pourquoi la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou a décidé d'offrir à l'ensemble des poètes français présents à Tizi Ouzou un exemplaire du livre précieux de Mouloud Mammeri, intitulé : «Les poèmes de Si Mohand».

Parmi les poètes venus de France, on peut citer Claude Ber, Fadela Chaim Allami, Jean Louis Chales, Elvire Maurouard, etc. Du côté algérien, le festival a enregistré la participation des poètes Ahmed Lahlou, Khaled Souiher, Segueni Jugurtha, Mourad Rahmane et d'autres encore.

Pour rappel, les journées de poésie en question ont eu lieu à l'initiative du poète Yvan Telebom qui est originaire d'Azeffoun. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles le coup d'envoi a été donné à partir de la ville coquette et côtière d'Azeffoun avant que la caravane des poètes algériens et français ne se dirige vers Aghrib et termine ensuite sa randonnée au chef lieu de la wilaya de Tizi Ouzou.

L.B.

ANGLETERRE

Gerard a de bonnes chances de porter le brassard contre le Monténégro

Le milieu de terrain vedette de Liverpool, Stevan Gerard a de bonnes chances de porter le brassard de capitaine de la sélection anglaise qui affrontera mardi prochain le Monténégro comptant pour les éliminatoires de l'Euro 2012, selon le quotidien " The Independent".

Stevan Gerard pressenti capitaine de l'équipe anglaise.

PH / D. R.

Fabio Capello devrait prendre une décision lundi prochain pour designer soit Rio Ferdinand qui revient de blessure, au poste de capitaine de la sélection anglaise qui affrontera mardi le Monténégro, soit garder le meneur de jeu de Liverpool Stevan Gerard, mais le journal affirme qu'au vu de ses qualités de meneur d'hommes, le milieu de Liverpool peut être capitaine d'autant que ce joueur qui a assuré le capitanat depuis la dernière coupe du monde, a montre de bonnes dispositions pour ce poste. Pour *"The Independent"*, l'autre candidat Ferdinand n'a pas joué dans l'équipe d'Angleterre depuis mai dernier et *" peut même être sur le banc de touche mardi prochain"*, car son remplaçant Jagielka a laissé une très bonne impression, donnant plus de stabilité à la défense au cours de ses deux dernières sorties contre la Bulgarie et la Suisse. "*Si Ferdinand est remplaçant contre le Monténégro, Capello n'aura pas à faire le choix difficile de capitaine, ce serait naturellement Gerard*", écrit encore le journal qui souligne les qualités de ce joueur.

L'Angleterre jouera demain a Wembley contre le Monténégro, les deux équipes sont en tête du classement de leur groupe.

ELIMINATOIRES CAN 2012

Le Sénégal bat l'Ile Maurice par 7 buts à 0

La sélection sénégalaise de football a étrillé son homologue mauricienne par le score de sept buts à zéro (7-0) en match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2012 disputée samedi soir à Dakar. Les Lions de la Teranga qui ont entièrement dominé leur adversaire du jour, ont pris la tête au classement du groupe E avec six points et un goal-average de 9 points devant le Cameroun qui comptabilise 4 points, au moment où la Congo est troisième avec 1 point, laissant la dernière place à l'Ile Maurice avec zéro point. Les buts sénégalais ont été inscrits par Papiss Demba Cissé (3 buts), Mamadou Niang (2 buts), Moussa Sow et Demba Bâ. A la mi-temps, les Lions menaient par 4 buts à 0.

APS

HEURTS À L'ISSUE DU MATCH AL AHLY DU CAIRE-ES TUNIS

L'Egypte décide de libérer les 14 supporteurs tunisiens arrêtés

L'Egypte a décidé de libérer les 14 Tunisiens arrêtés après des heurts à l'issue de la demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique, Al Ahly-Espérance Tunis, au Caire, a-t-on indiqué samedi de source judiciaire.

Le procureur général Abdel Meguid Mahmoud a indiqué dans un communiqué que le groupe serait renvoyé en Tunisie dimanche afin que *"les autorités tunisiennes prennent les mesures légales nécessaires à leur encontre"*.

"La décision de les libérer s'inscrit dans le cadre des bonnes relations entre l'Egypte et la Tunisie", a ajouté le procureur égyptien.

De son côté l'agence gouvernementale tunisienne TAP a indiqué que cette décision avait été prise à l'issue d'un entretien entre le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali et son homologue égyptien, en marge du sommet arabe extraordinaire à Syrte (Libye).

APS

TIR AUX PLATEAUX

Clôture à Tipasa de la seconde phase du championnat

La deuxième phase du championnat national de tir aux plateaux, ouverte le 7 octobre au centre de tir du Chenoua, dans la wilaya de Tipaza, s'est achevée samedi après midi par une cérémonie de distribution de médailles aux lauréats présidée par M. Karim Tamimount, président de la Fédération algérienne de tir sportif (FATS).

Cette manifestation a donné lieu aux résultats suivants :

Double trap :
1) Ould Mokhtar Mokhtar (Tipasa) 135 points sur 150
2) Ferrat Lounis (Alger) 129 points
3) Hassan Khodja Mehdi (Tipasa) 121 points

Trap :
1) Chabane Bilal (Batna) 116 points sur 125
2) Ali Benali Mokhtar (Oran) 112 points
3) Gouasmia Abdelkader (Alger) 110 points

Skeet
1) Aissaoui Younes (Oran) 106 points sur 125
2) Ferrat Madjid (Tipasa) 106 points
3) Fernane Mohamed (Tiaret) 105 points.

La seconde phase de tir aux plateaux a vu la participation de 107 athlètes représentant dix ligues de wilaya.
La finale du championnat qui aura lieu avant la fin de l'année 2010 à Tipasa sera précédée par trois autres phases qui seront organisées dans les prochains jours, précise-t-on à la FATS.

APS

BAYERN MUNICH

"La situation est dramatique", selon son gardien de but

Le gardien de but du Bayern Munich Hans Jörg Butt a estimé hier de "dramatique" la situation de son club classé à la 12e place du Championnat d'Allemagne à 13 points du leader, regrettant le manque d'agressivité et de concentration de l'équipe, dans une interview à un quotidien allemand. "Nous devons trouver des solutions rapidement, car la situation est dramatique", a-t-il déclaré. "On n'a pas pris conscience du sérieux de notre situation à temps, sinon nous aurions plus de points au compteur et on ne peut pas toujours évoquer le manque de chance". "Ce qui nous manque, cela se joue en termes d'agressivité, d'envie et de concentration", a souligné avec regret Butt.
Avant la 8e journée le week-end prochain, le Bayern a déjà concédé trois défaites, n'a inscrit que cinq buts et a 13 points de retard sur le leader Mayence (21 pts).
Butt croit toujours le Bayern en mesure de garder son titre: "La saison est encore longue, mais cela va être très dur pour nous, beaucoup plus dur que la saison dernière où nous avions compté au pire huit points de retard sur la tête".

Manifestation de supporteurs à Berlin contre la commercialisation du football

Quelque 4 mille supporteurs de différents clubs allemands ont manifesté samedi à Berlin pour protester contre la commercialisation excessive dans le football et défendre "la culture des vrais supporteurs". Les manifestants représentant les associations de supporteurs d'une cinquantaine de clubs de 1re, 2e et 3e divisions, ont dénoncé les politiques commerciales de la Fédération (DFB) et de la Ligue (DFL) allemandes.
Le rassemblement s'est déroulé sous forte escorte policière et sans incidents malgré la présence de supporteurs de clubs rivaux.
Ils ont défilé contre l'omnipuissance des chaînes de télévision qui décident des coups d'envoi des rencontres et contre la stratégie, parfois violente selon eux, de la police les jours de match.
"Les gens doivent comprendre que c'est ainsi qu'on se met à dos les supporteurs et qu'on tue l'ambiance dans les stades", a expliqué Wilko Zicht, de l'association «Supporteurs actifs pour le football».

APS

CYCLISME

«L'ALGÉRIE N'A PAS ÉTÉ SUSPENDUE PAR L'UCI»

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) n'a été "ni suspendue ni exclue" par la Fédération internationale (UCI) lors de son congrès tenu le 1er octobre dernier à Melbourne (Australie), a indiqué samedi dernier le président de la FAC, M. Rachid Fezzouine.

« *Notre instance n'a fait l'objet d'aucune sanction ou exclusion de la part de l'instance internationale (UCI) et notre bureau fédéral est déterminé à poursuivre ses efforts pour montrer la vraie image de la -petite reine- algérienne»*, a souligné M. Fezzouine lors d'une conférence de presse animée à l'hôtel Mahdi de Staouéli (Alger).

Le président de l'instance algérienne a exprimé, à l'occasion, sa "désapprobation suite aux manúuvres menées, pour des intérêts personnels, par certaines parties irresponsables en Algérie, afin de porter atteinte à cette discipline sportive".

Evoquant la genèse du différend l'opposant à l'ancien bureau fédéral à propos du Décret exécutif 405 - 05 du 18 août 2004, M. Fezzouine n'a fait savoir que son bureau fédéral "ne lésine sur aucun moyen pour éclaircir les choses et dissiper les malentendus avec l'UCI, qui malheureusement recevait régulièrement des correspondances tendancieuses de la part de l'ancien bureau fédéral, destinées à entraver le travail de la Fédération."

"Lors du dernier congrès de l'UCI, les confédérations asiatique et africaine, ainsi que des fédérations européennes nous ont apporté leur soutien et se sont opposés à toute idée de sanction contre la Fédération algérienne" a-t-il dit.

La Fédération algérienne poursuivra son action *"avec détermination pour hisser davantage le niveau de la --petite reine-- algérienne, en commençant par garantir de bonnes conditions de préparation aux différentes sélections nationales appelées à représenter l'Algérie aux prochaines échéances internationales, outre l'intérêt à accorder au travail à la base, en fournissant l'encadrement adéquat aux jeunes catégories",* a conclu le président de l'instance algérienne.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (U18) (1ÈRE JOURNEE) :

Les Verts battus par le Mali 85 - 62

La sélection nationale masculine de basket-ball des moins de 18 ans a été battue samedi par son homologue du Mali 85 à 62, enregistrant ainsi sa seconde défaite aux Championnats d'Afrique des nations qui se déroulent du 8 au 17 octobre à Kigali (Rwanda). L'équipe algérienne s'était déjà inclinée vendredi, lors de la 1ère journée, face à son homologue du Rwanda sur le score de 66 à 63. L'Algérie figure dans la poule A aux côtés du Rwanda, Nigeria, Mali, Mozambique et Congo. Le Groupe B est composé de l'Egypte (tenante du titre), Cote d'Ivoire, Angola, Gabon, Zimbabwe et Tunisie. Les 2 finalistes de cette compétition participeront aux Championnats du Monde juniors en 2011, en Lituanie.

APS

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (MESSIEURS - 2E J)

Résultats et classements

CRB Dar Beida - ASPTT Alger	123-56
O.Batna - WA Boufarik	51-65
IRBB Arreridj - TBB Blida	63-74
USMM Hadjout - OM Bel-Abbes	69-79
CRB Témouchent - GS Pétroliers	43-95
USM Alger - AU Annaba	71-68 ap
NA Hussein-Dey - NB Staoueli	62-84
AB Skikda - CSM Constantine	65-83

Classement	Pts	J
1-. GS Pétroliers	4	2
--. CRB Dar Beida	4	2
--. WA Boufarik	4	2
--. OM.Bel-Abbes	4	2
5 . O. Batna	3	2
--. TRB Blida	3	2
-- . NA Hussein-Dey	3	2
--. NB Staoueli	3	2
--. USM Alger	3	2
--. AU Annaba	3	2
11. IRBB Arreridj	2	2
--. USMM Hadjout	2	2
--. ASPTT Alger	2	2
--. AB Skikda	2	2
--. . CSM Constantine	2	1
16. CRB Témouchent	1	1

Publicité

???

???

LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE L'EMPORTE DEVANT L'ALGÉRIE (2-0)

LA DÉSILLUSION !

Désillusion totale pour ceux qui s'attendaient à ce que les Verts brisent le signe indien à Bangui.

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Algérie a sérieusement compromis ses chances pour passer le cap des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2012. Une compétition que les Verts ont très mal entamés et ne semblent pas prêts, à en juger par la prestation d'hier, de remonter la pente. Les Verts pas assez murs ! C'est désormais un cliché qui colle aux basques des camarades de Ghazal que d'aucuns entourent de mille et une « précautions» et qui, hier, nous ont «gratifiés » d'une piètre prestation à l'exception peut être de M'Bohli qui s'est déméné comme il peut. Le score aurait pu être plus lourd. Et comme de tradition, l'équipe algérienne a raté beaucoup d'occasions de scorer. Ni Yebda, ni Djebour, ni Belhadj n'ont pu ou su concrétiser. Abdoun, comme de tradition maintenant, tire pour trouver le poteau. Quand à 32' du match Centrafrique-Algérie comptant pour la 2e journée des qualifications à la CAN-2012 du Groupe D joué hier à Bangui, Abdoun rate un tir servi par Ghezzal, c'est la stérilité de l'équipe nationale qui se confirme et les espoirs placés en Benchikha qui s'envolent. Si l'on juge par la prestation de Belhadj en méforme et qui depuis le début du match a tenté en vain de s'incruster dans la surface adverse, le général n'a finalement pas su planifier une bataille qu'il devait impérativement gagner à Bangui pour remettre l'équipe nationale sur rails. Une équipe constituée de très bonnes individualités, mais qui peine à trouver son rythme et sa cohésion comme lorsqu'à la 81', Ziaya qui en fait trop, perd un ballon alors que Hadj Aissa était seul au deuxième poteau . Trois minutes plus tard, Kéthévoama Therence (86') s'infiltre dans la surface des Verts et d'un tir bien ajusté loge le cuir dans les bois de M'Bolhi et donne l'estocade aux camarades de Medjani. La Centrafrique mène par deux buts à zéro. Cinq minutes plus tôt, le premier but est inscrit par Audin Boutou. L'envahissement du terrain qui s'en est suivi rappelle que nous sommes en Afrique et que les matchs dans certaines contrées de ce vaste continent ne se déroulent pas comme ailleurs. Jouer en Afrique suppose une certaine condition physique, un tempérament, mais aussi et surtout une stratégie. Parfois, il faut juste jouer pour sauver les meubles. Un nul vierge aurait suffi pour que l'Algérie négocie le reste de la compétition. Avec cette défaite face à une équipe modeste mais qui lui a donné une leçon de réalisme. Ce sont toutes les chances des Verts qui sont compromises… A moins que …

L. B.

Anthar Yahia et Bougherra n'en reviennent pas.
PH / D. R.

LE POINT DU GROUPE D APRÈS LA 2E JOURNÉE

Centrafrique-Algérie (2-0) dimanche et Tanzanie-Maroc (0-1) samedi à Dar Es-Salam pour le compte de la deuxième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2012), dont la phase finale est prévue au Gabon et en Guinée Equatoriale:

2é journée:
Samedi : Tanzanie - Maroc 0 -1
Dimanche: Centrafrique -Algérie 2-0

Classement	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	Dif
1.Centrafrique	4	1	1	1	0	2	0	2
--Maroc	4	2	1	1	0	1	0	1
3.Tanzanie	1	2	0	1	1	1	2	-1
--Algérie	1	2	0	1	1	1	3	-2

Déjà joués (1ère journée):
Algérie - Tanzanie 1 - 1
Maroc - Centrafrique 0 - 0

Reste à jouer :
3è journée (25-27 mars 2011):
Algérie - Maroc
Tanzanie - Centrafrique

4è journée (3-5 juin 2011):
Maroc - Algérie
Centrafrique - Tanzanie

5è journée (2-4 septembre 2011):
Tanzanie - Algérie
Centrafrique - Maroc

6è journée (7-9 octobre 2011):
Algérie - Centrafrique
Maroc - Tanzanie

LES DIX DERNIÈRES RENCONTRES DE L'ALGÉRIE

Les dix dernières rencontres disputées par l'Algérie avant son match contre la Centrafrique, comptant pour la deuxième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012, dont la phase finale aura lieu au Gabon et en Guinée-Equatoriale:

4 septembre à Blida (CAN-2012)
Algerie-Tanzanie (1-1)
But: Adlene Guedioura (45)

11 août à Alger (amical)
Algérie - Gabon 1-2
But: Rafik Djebbour (85)

23 juin 2010 à Pretoria (Afrique du Sud) (Mondial 2010)
Algérie - Etats-Unis 0-1

18 juin 2010 à Cape Town (Afrique du Sud) (Mondial 2010)
Algérie - Angleterre 0-0

13 juin 2010 à Polokwane (Afrique du Sud) (Mondial 2010)
Algérie - Slovénie 0-1

5 juin 2010 à Fürth (Allemagne) (amical):
Algérie - Emirats arabes unis 1-0
But: Karim Ziani (51 s.pen)

28 mai 2010 à Dublin (amical):
Algérie - Eire 0-3

3 mars 2010 à Alger (amical):
Algérie - Serbie 0-3

30 jan 2010 à Benguela (Angola) match de classement de la CAN)
Algérie - Nigeria 0-1

28 jan 2010 à Benguela (Angola) (1/2 finale de la CAN)
Algérie - Egypte 0-4

Total :
10 matches : 1 Vict - 2 Nul - 7 Déf.
Buts inscrits: 3
Buts encaissés: 16

Buteurs: Matmour, Bougherra, Bouazza, Ziani, Djebbour, Guedioura.

APS

CAN-2012 (QUALIFICATIONS-2E JOURNÉE)

JOURNÉE BÉNÉFIQUE AUX VISITEURS SAUF POUR L'ALGÉRIE

PAR MOURAD SALHI

La sélection nationale de football du Malawi qui évolué dans le groupe K, était la première bénéficiaire de la deuxième journée des éliminatoire de la coupe d'Afrique des nations dont la phase finale sera co-organisée par le Gabon et la Guinée équatoriale, en battant le Tchad sur le score sans appel de six buts à deux. Cette deuxième journée de cette compétition a été marquée par la bonne performance des équipes qui ont joué hors de leurs bases. Le Maroc tenu en échec lors de la première journée par la sélection centrafricaine réalise cette fois-ci une belle opération en revenant avec la totalité des points de son déplacement en Tanzanie où il a battu l'équipe locale sur le score d'un but à zéro. Il faut dire que les lions de l'Atlas n'ont pas vraiment forcé leur talent pour battre son adversaire du jour. Grâce à une tactique basée essentiellement sur l'occupation du milieu du terrain, les Marocains ont su comment absorber l'envie de battre cette modeste formation de la Tanzanie. À la faveur de cette première victoire hors des ses bases, la formation royale menace sérieusement ses concurrents et affiche ses fermes intentions d'aller le plus loin possible dans cette joute continentale. Un but était plus que suffisant pour cette équipe nord africaine pour signer son premier succès et se racheter à l'extérieur après avoir été forcée au partage des points à Rabat par l'équipe centrafricaine. L'autre sélection qui a réalisé un bon résultat hors de ses bases est la sélection de Mozambique qui est revenue des Comores avec un précieux point. Certes, le score est étriqué mais très important pour le Mozambique devant cette modeste équipe des Comores pour aller encore de l'avant. La sélection camerounaise, après une belle entame à l'extérieur, a été tenue en échec lors de la deuxième journée sur son terrain par son homologue de la République démocratique du Congo sur le score d'un but partout. L'équipe congolaise, après une défaite at-home lors de la première journée face aux Sénégalais sur le score de quatre buts à deux, n'a pas voulu cette fois-ci laisser filer l'occasion de revenir au moins avec un point de son déplacement pour espérer continuer cette aventure africaine en toute sérénité. Le Bénin était également parmi ceux qui ont bénéficié de cette nouvelle journée en glanant facilement les trois points de la victoire face au Rwanda battue sur le score de trois buts à zéro. La Côte d'Ivoire qui s'est déplacée au Burundi a confirmé son bon résultat de trois buts à zéro obtenu lors de la première journée face au Rwanda, en battant en seconde rencontre l'équipe locale du Burundi sur le score d'un but à zéro et conforte de ce fait sa place de leader avec un total de six points. La seule équipe qui a réussi à s'imposer à domicile, c'est la sélection angolaise qui a battu la guinée Bissau sur le score d'un but à zéro. Mis à part le match nul entre le Cameroun et la République démocratique du Congo et la victoire sur le fil de l'Angola, toutes les autres rencontres disputées samedi ont été favorable aux équipes visiteuses.

M. S.

PH / D. R.

SYNDROME GRIPPAL

LA MALADIE DE L'AUTOMNE

Syndrome grippal, aussi appelé infection grippale (ou refroidissement), est une maladie infectieuse souvent attrapée en automne ou en hiver lorsque le temps est plus froid et plus humide. C'est une maladie ou infection très fréquente mais en général sans conséquences graves.

PAR SORAYA HAKIM

Relevons que la grippe (de saison) présente souvent les mêmes caractéristiques que le syndrome grippal mais les symptômes sont plus prononcés pour la grippe.

Un syndrome grippal peut être causé par plus de 200 virus répertoriés

Nous pouvons constater que le syndrome grippal est provoqué par des virus et ne peut donc pas se soigner par des antibiotiques (les antibiotiques étant seulement efficaces contre les bactéries), évidemment mis à part lors d'une surinfection bactérienne (pneumonie, sinusite,...), dans ce cas on ne parle plus de syndrome grippal mais de complications liées à ce syndrome. Prière donc de consulter votre médecin si les symptômes du refroidissement durent trop longtemps ou si vous avez une fièvre élevée (environ 39°C et plus).

Au début du syndrome grippal, on observe une sensation de malaise, de fatigue, de frissons (caractéristique de la fièvre qui commence à monter, il est alors conseillé de prendre directement un médicament à base de paracétamol pour faire baisser la fièvre).

Ensuite, il peut apparaître des maux de gorge (souvent au début du refroidissement), une angine ou pharyngite, un rhume, de la fièvre, parfois de légères courbatures, des maux de tête (douleurs) et en général après quelques jours (parfois jusqu'à 7 jours), une toux sèche (aussi appelée toux irritante) qui se transformera généralement à la fin des symptômes du refroidissement en une toux grasse.

Un syndrome grippal sérieux peut amener une personne à rester au lit pendant quelques jours.

La durée d'un syndrome grippal est en général de 4 à 5 jours pour une phase aïgue (fièvre, douleur, fatigue,...) et de 7 à 10 jours pour les symptômes associés (rhume, toux,...). On estime en général qu'un syndrome grippal se résorbe en l'espace de 6 à 10 jours

Pour soigner les symptômes du refroidissement :

A. Contre les douleurs, par exemple les maux de tête :

- paracétamol (au dosage de 500 mg à prendre chaque 4 heures)
- acide acétylsalicilique (pour la posologie demandez conseil à votre spécialiste, interdit au moins de 15 ans)
- ibuprofène (pour la posologie demandez conseil à votre spécialiste)

B. Contre la fièvre :

- paracétamol dosage de 500 mg chaque 4 heures
- acide acétylsalicilique, pour le dosage demandez conseil à votre spécialiste
- ibuprofène, pour le dosage deman**dez** Conseil à votre spécialiste

C. Contre le rhume :

- vasoconstricteurs locaux en spray-lorsque le nez est bouché (ne pas utiliser plus de 10 jourssans avis médical)
- antihistaminiques lorsque le nez coule, cela caractérise toutefois plus souvent les rhumes allergiques que les refroidissements
- solutions salines en lavage nasal
- médicaments à utiliser en ihnalation et en cas de sinusite importante ou rhume "bien bouché"
- vasoconstricteurs en prise orale (ou vasoconstricteurs systémiques) à base de pseudoephedrine par exemple, attention en cas d'hypertension, parlez-en à votre médecin ou pharmacien car un risque d'effets secondaires existe.

D. Contre la toux :

- médicaments à base de dextrométorphane ou de codéine pour soigner une toux sèche, généralement présente dans la première phase d'un refroidissement, médicaments à base de N-acétylcystéinelors d'une toux grasse (production également de glaires jaunâtres) généralement présente dans la deuxième phase d'un refroidissement.

Phytothérapie

Plantes médicinales ayant un effet favorable contre le syndrome grippal:

- **L'églantier**, une plante riche en vitamine C, à utiliser sous forme de tisane.
- **Le sureau,** à utiliser sous forme de tisane ou de sirop.
- **Le thym,** à utiliser principalement sous forme de tisane, d'huile essentielle par exemple pour en faire des inhalation

Les bons conseils :

De la même manière, la prise de zinc et/ou sélénium peut s'avérer très efficace pour racourcir la durée des symptômes du syndrome grippal. Une prise de 12.5 à 15 mg de zinc chaque 2 à 3 heures pendant toute la durée du syndrome grippal et cela directement dès les premiers symptômes a diminué selon une étude clinique de 3 jours la durée des symptômes. La thérapie à base de zinc ne devrait toutefois pas excéder 4 jours.

- Sachez quand ne pas traiter les symptômes. En effet il n'est pas toujours conseillé de traiter. Premièrement la fièvre, fatiguante, douloureuse; celle-ci ne mérite toutefois pas toujours d'être traitée. Une fièvre inférieure à 38,5°C, si elle reste bien supportée, peut contribuer à tuer plus rapidement les agresseurs (bactéries,...) on pense que le sang circule plus rapidement et efficacement dans le corps et détruit les bactéries. La toux ne mérite également pas toujours qu'on la soigne notamment une toux grasse car cela fait sortir le mucus et par conséquent les bactéries.
- Habillez-vous chaudement et reposez-vous. Portez des habits chauds et reposez-vous, en effet lors d'un syndrome grippal le corps utilise beaucoup d'énérgie pour lutter contre les aggressions. En s'habillant chaudement on conserve cette énérgie qui peut alors être utilisée par le corps pour se défendre. Ainsi rester couché sous une couverture n'est que bénéfique pour vos défenses immunitaires.
- Mangez des aliments qui combattent les infections.

Voilà des idées et des recommandations d'alimentation lors de syndrome grippal et autres maladies courantes de l'hiver:

> kiwi, orange, citron, ... : à consommer en grande quantité, car ces fruits sont riches en vitamine C

> carottes : beaucoup de béta-carotènes, fortifie les défenses.

> bananes : calme des estomacs irrités

> riz : soulage en cas de diarrhées.

> oignon : aurait des produits phytochimiques qui soulageraient les bronchites et lutte contre les infections.

> thé noir et vert : ces thés contiennent des catéchines, leurs effets sont antibactériens.

Le thym est une plante médicinale qui présente un fort effet désinfectant, utilisée lors de toux, de bronchite ou de maux de gorge, se présente souvent sous forme de tisane (infusion), teinture, gélule ou sirop.

- Le thym, une plante qui présente une odeur forte et particulière, a un puissant pouvoir désinfectant. Dans certains pays d'Afrique du Nord, on effectue même des désinfections hospitalières à base d'huile essentielle de thym par mesure d'économie.
- Dans son indication contre la toux, cette préparation, utilisée depuis fort longtemps, peut s'avérer très utile. A prendre de préférence en infusion de thym.

S. H. Source Creapharm

SOMMEIL

Dormir aide à faire fondre la graisse

Moins dormir réduit les bienfaits d'un régime alimentaire, surtout la perte de masse graisseuse. Une équipe de chercheurs de Chicago aboutit à cette conclusion dans une étude dont les résultats ont été publiés récemment dans les Annales américaines de la médecine interne.

Quand des personnes dorment le nombre d'heures requis, plus de la moitié de leur perte de poids est de la graisse et seulement un quart si elles manquent de sommeil, ont constaté les auteurs de l'étude. Le fait de ne pas assez dormir les a aussi rendues plus affamées car le manque de sommeil fait monter les niveaux sanguins de ghreline, une hormone qui déclenche la faim et réduit la consommation d'énergie par le corps.

"Si le but de votre régime est de faire fondre la graisse, ne pas assez dormir revient à se mettre des bâtons dans les roues", explique le Dr Plamen Penev, professeur adjoint à la faculté de médecine de l'Université de Chicago (Illinois, nord), principal auteur de cette recherche.

"Le manque de sommeil, un trait de la société moderne, paraît compromettre les efforts pour perdre de la graisse en suivant un régime alimentaire", poursuit-il, précisant que dans cette étude cela à empêché de réduire la masse graisseuse des participants de 55%.

L'étude a été menée au Centre de ressources clinique générale de Chicago et a suivi dix volontaires souffrant d'excès pondéral, mais en bonne santé, âgés de 35 à 49 ans avec un indice de masse corporelle (IMC) allant de 25, indication d'un poids excessif, à 32, considéré comme étant obèse.

Graisse ou protéines

Les participants, tous des volontaires, ont suivi un régime alimentaire équilibré limitant les calories absorbées à 90% du nombre dont chaque personne a besoin pour maintenir son poids sans faire d'exercice.Chacun des participants a été suivi à deux reprises. Tout d'abord durant 14 jours en laboratoire avec une période de 8 heures 30 de sommeil quotidiennes puis pendant 14 jours avec seulement cinq heures et demi de repos.

Lors de la première session, avec une durée normale de sommeil, ils ont perdu 1,41 kilo de graisse et 1,50 kilo de masse corporelle non-graisseuse pour l'essentiel des protéines, précisent les chercheurs.

Mais durant la seconde période de 14 jours avec une carence de sommeil, ils n'ont perdu en moyenne que 0,6 kilo de graisse et 2,41 kilos de protéines.

Source Creapharm

Velouté d'épinards

Ingrédients :
1 oignon haché
700 g de feuilles d'épinards
3 pommes de terre
1 litre de bouillon
Noix de muscade
Sel, poivre
20 g de margarine végétale
1 bol de croûtons de pain grillés

Préparation :
Chauffer la margarine dans une grande casserole et y faire blondir l'oignon. Ajouter les épinards lavés et essorés, ainsi que les pommes de terre coupées en petits dés.
Laisser cuire à feu doux quelques instants, ajouter ensuite les épices et le bouillon de légumes. Cuire à feu doux pendant 20 minutes.
Servir le potage tiède avec les croûtons de pain.

Tarte aux pommes

Ingrédients :
250 g de pâte feuilletée ou sablée
5 pommes
100 g de beurre
100 g de farine
100 g d'amandes en poudre
100 g de sucre en poudre
1 pincée de cannelle
1 sachet de sucre vanillé
20 cl de crème fraîche
4 c. à soupe de sucre en poudre

Préparation :
Garnir de pâte un moule à tarte. Peler les pommes, enlever les pépins et les couper en fines tranches. Piquer la pâte à l'aide d'une fourchette. Disposer les tranches de pommes dessus.
Mélanger la farine, le sucre, le beurre, les amandes et le sucre vanillé.
Disposer ce mélange sur les pommes. Saupoudrer d'une pincée de cannelle.
Mettre au four thermostat 7-8 pendant 25 à 30 minutes.
Pendant ce temps, préparer la crème fouettée avec 20 cl de crème et 4 c. à soupe de sucre. Servir tiède avec la crème fouettée.

PHYTOTHÉRAPIE

QUATRE PLANTES À CONSOMMER

Plusieurs hôtes de nos plates-bandes et potagers possèdent des vertus médicinales. On en a cueillies quelques-unes...

Une annuelle : la pensée sauvage
- Vertus médicinales : Antiseptique, diurétique, laxative, régénératrice.
- Utilisation : Toute la plante.
- Préparation : En décoction.

Une fine herbe : l'origan
- Vertus médicinales : Migraines, anxiété, insomnie.
- Utilisation : Les feuilles.
- Préparation : En tisane.

Un légume : la betterave
Vertus médicinales : Energisante, soulage grippe et constipation.
- Utilisation : La racine et les feuilles.
- Préparation : Les feuilles se consomment comme les épinards. La racine est habituellement cuite, mais elle se consomme aussi crue.

Un petit fruit : le bleuet sauvage
- Vertus médicinales : Hypoglycémiant (feuilles seulement), amélioration de la vision nocturne contre la diarrhée, antiseptique.
- Utilisation : Le fruit et les feuilles.
- Préparation : Les feuilles fraîches en tisane et le fruit cuit ou cru.

Modes de préparation
Tisane ou infusion
1. On utilise la plante fraîche ou séchée, à moins d'avis contraire. On met la même quantité que pour une tisane régulière.
2. Une fois l'eau bouillante versée sur la plante, on laisse agir durant 2 à 15 minutes. Plus on laisse tremper, plus le goût sera prononcé et la quantité d'éléments actifs sera supérieure.
3. On filtre. Bien utile : la "boule à thé", dans laquelle on place la plante pour qu'elle s'infuse sans nécessiter de filtrage.

Décoction
- On jette la plante dans l'eau froide, en utilisant des proportions similaires à celles d'une tisane.
- On porte à ébullition.
- On laisse bouillir de 10 à 30 minutes.
- On filtre.

CONFORT MAISON

UN SOUFFLE DE PURETÉ DANS VOTRE INTÉRIEUR

Souvent bien isolés, nos intérieurs pâtissent souvent d'une atmosphère trop confinée. Du coup, polluants, allergènes, humidité et odeurs tenaces s'y accumulent.

Nos solutions.

Vent frais, vent du matin
On craint la pollution extérieure mais on ne se soucie pas assez de celle qui sévit dans les habitations et de l'air confiné de nos maisons hermétiques, propices au développement des microbes et autres moisissures. Aussi, ouvrez vos fenêtres au moins dix minutes chaque jour pour aérer. Ventilez bien toutes les pièces, quitte à faire des courants d'air.

Laissez entrer le soleil
Quoi de plus agréable qu'une pièce baignée de lumière ? De plus, les rayons du soleil étant redoutables contre les bactéries, ils l'assainissent. Alors n'hésitez plus et ouvrez les rideaux en grand dès la première éclaircie.

Pas trop chaud
Les experts sont unanimes : nous avons tendance à trop chauffer nos pièces à vivre, alors que la température idéale d'une maison devrait avoisiner les 20 °C ! Un chiffre intéressant, quand on sait qu'un degré de moins sur le thermomètre représente une réduction de 7% sur la facture annuelle de vos dépenses d'énergie. Toujours frileuse ? Pensez aux acariens qui prolifèrent dès 25 °C.

A S T U C E S

Remplacer l'assouplisseur pour la lessive

En cas d'urgence, vous pouvez remplacer l'assouplisseur pour la lessive par quelques gouttes de revitalisant à cheveux.

Aspirateur qui sent bon

Imprégnez un morceau de coton avec vos fonds de bouteille de parfum, puis glissez-le dans le sac de l'aspirateur. En utilisant l'aspirateur, le parfum sera diffusé.

Mauvaise odeur du réfrigérateur

Mettez un peu de lait dans un verre et laissez-le dans la partie haute de votre réfrigérateur. Le lait absorbe les odeurs. N'oubliez pas de changer régulièrement le lait !

Contre l'odeur des fritures

Lorsque vous faites chauffer une friture, pour éviter que l'odeur ne se répande dans toute la maison, mettez une branche de persil dans la friture.

Mots Croisés N°133

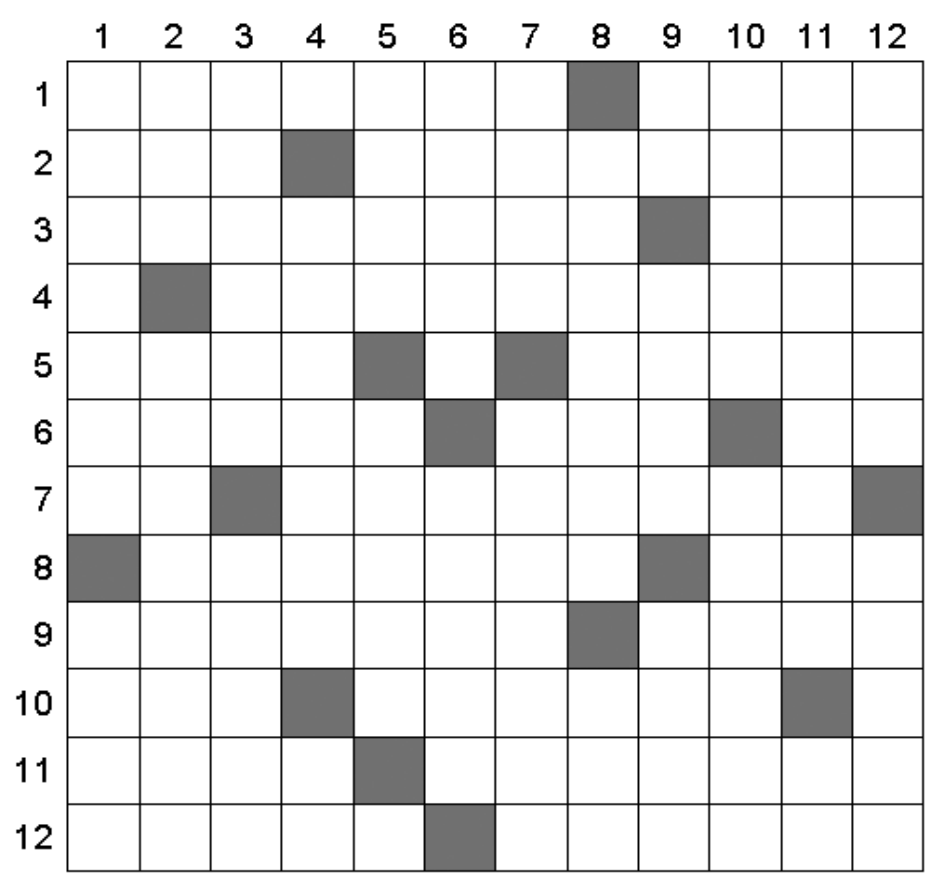

Horizontalement :

1. Diminua. Marin français (1650-1702)
2. Prière. Indiques
3. Joindrai. Déchiffrée
4. Arrestation
5. Grade. Rendis rose
6. Exercer une action en justice. Autobus. Pronom
7. Scandium. Polynévrites
8. Détériorées. Berceau
9. Sadisme. Fonda
10. Pilaf. Ventilait
11. Avion à décollage et atterrissage courts. Détériorée
12. Nouveaux. Chlorose

Verticalement :

1. Taches sur la peau. Sang-froid
2. La mère des mères. Ver parasite de l'intestin grêle
3. Bloquent. Ville de Roumanie
4. Mit en œuvre les ressources de son esprit pour parvenir à son but. Californium
5. Huitième fils de Jacob. Raviva
6. Déclarerai. Habilles
7. Station balnéaire au pied de l'Esterel. Inventerai
8. Rejetterais. Base d'un art
9. Baryum. Macchabée. Commune des Alpes-Maritimes
10. Se déplacer (p.p.m.p.). Donne du mouvement afin de se détendre
11. Rassembles. Dans le verbe
12. Mouche. Distinguée

SUDOKU N°133

	5		9				4	
		1		3	2			
		6	4	8		2		
2				9		6	3	
		9						
8	4							
	3	7	1	6			9	2
9				2	4	7		5
1	2			5				3

PYRAMIDE N°133

(2) _____ Front du refus.
(3) +O _____ On n'en voit pas le bout.
(4) +C _____ Marque l'union.
(5) +T _____ Il était une fois ...
(6) +I _____ Texte sommaire.
(7) +S _____ Partie d'un tout.
(8) +R _____ Le cor c'est son pied.
(9) +E _____ Ecoulement.
(10) +M _____ Lieu de choix.
(11) +F _____ Singeâmes.

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°132

IF . PUMA . BOME
NIAISERIE . AD
VAS . ENTRACTE
ENCARTEE . ARA
STAR . ARZANO .
T . GIRIE . GINS
INNEES . ERNEE
SIEGE . AXEE . C
SE . ELANCE . CR
ERE . INSURGEE
NAVETTES . ART
TIEN . ESERINE

SUDOKU N°132

3	9	7	1	4	5	2	8	6
5	4	1	6	2	8	9	7	3
8	6	2	9	7	3	4	5	1
2	8	9	4	3	6	7	1	5
6	1	5	2	9	7	3	4	8
4	7	3	8	5	1	6	9	2
7	3	4	5	1	2	8	6	9
9	5	6	3	8	4	1	2	7
1	2	8	7	6	9	5	3	4

PYRAMIDE N°132

ET
CET
CENT
TANCE
NATICE
CERTAIN
CREATINE
CANETIERE
TENANCIERE
CARTESIENNE
INTERSECANCE

PROGRAMME TÉLÉ

Algérie

09h30 : Le médaillon
10h05 : Abouabe el madina
10h30 : Ka'es el fadha'e
11h00 : Canal foot
12h00 : Journal en français
12h20 : Rabi'e el omr
13h30 : Ouyoune alia
14h30 : Soufoun imlaqa
15h15 : Rawai'e el cirque el roussi
16h30 : Tabakh e'saghir
17h00 : Of side
17h30 : Oulama'e El Djazair : Fodhil El-Ouartillani
18h00 : Journal en amazigh
18h25 : Le médaillon
19h00 : Journal en français
19h30 : Vestiges et patrimoine
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Questions d'actu
22h00 : Leila et les autres
23h10 : Festival international de la chanson malouf
00h00 : Journal en arabe

TF1

07:30 Téléshopping
08:20 Lipstick Jungle
09:10 Une famille en or
10:05 Météo
10:07 Secret Story
10:55 Petits plats en équilibre
11:00 Les 12 Coups de Midi !
11:50 L'affiche du jour
12:00 Journal
12:40 Petits plats en équilibre
12:50 Météo
12:55 Les feux de l'amour
13:50 Petits meurtres entre voisins
15:35 New York, police judiciaire
16:25 Grey's Anatomy
17:20 Secret Story
18:10 Une famille en or
18:50 La prochaine fois, c'est chez moi
18:55 Météo
19:00 Le journal
19:35 C'est ma Terre
19:40 Courses et paris du jour
19:42 Météo
19:45 Un mari de trop
21:35 New York, unité spéciale
22:25 New York, unité spéciale
23:10 New York, police judiciaire
00:00 Au Field de la nuit
01:05 Secret Story
02:00 Le concile de pierre

France 2

05:00 Les Z'Amours
05:29 Point route
05:30 Télématin
08:05 Dans quelle éta-gère
08:10 Des jours et des vies
08:30 Amour, gloire et beauté
08:55 C'est au programme
09:50 Météo
09:55 Motus
10:30 Les Z'Amours
11:00 Tout le monde veut prendre sa place
11:50 Le progrès en questions
11:55 Météo
12:00 Journal
12:48 Soyons prévoyants
12:50 Météo
12:55 Consomag
13:00 Toute une histoire
14:10 Comment ça va bien !
15:15 Le Renard : Le sacrifice
16:10 Paris sportifs
16:15 En toutes lettres
16:55 CD'aujourd'hui
17:00 On n'demande qu'à en rire
18:00 N'oubliez pas les paroles
18:50 Comprendre la route, c'est pas sorcier
18:52 Météo
19:00 Journal
19:30 Soyons prévoyants
19:32 Tirage du Loto
19:34 Météo
19:35 Cold Case
20:15 D'art d'art
20:20 Cold Case
21:00 Ma maison de A à Z
21:05 Mots croisés
23:20 Expression directe
23:25 Dans quelle éta-gère
23:30 Journal de la nuit
23:43 CD'aujourd'hui

France 3

05:00 Euronews
05:45 Ludo
07:35 C'est pas sorcier
08:10 Des histoires et des vies
09:10 Côté maison
09:40 Côté cuisine
10:15 Plus belle la vie
10:40 Consomag
10:44 Le 12/13
10:45 Météo
10:50 Edition de l'outre-mer
10:55 Météo
11:00 Journal régional
11:25 Journal national
11:55 Météo
12:00 Direct chez vous !
12:35 En course sur France 3
12:50 Inspecteur Derrick
13:55 Keno
14:00 L'homme à la Buick
15:40 Culturebox
15:45 Slam
16:15 Un livre un jour
16:25 Des chiffres et des lettres
17:00 Questions pour un champion
17:40 19/20
17:45 Edition locale
18:00 Journal régional
18:25 Journal national
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:05 Comprendre la route, c'est pas sorcier
19:10 Plus belle la vie
19:35 Hors-série
19:36 Je préfère manger à la cantine
21:00 Post-scriptum
21:25 La minute épique
21:27 Météo
21:30 Soir 3
21:55 Ce soir (ou jamais !)
23:05 Tout le sport
23:10 La case de l'oncle Doc
23:11 Femmes amazones
00:05 Libre court
00:06 Hors saison
00:10 Heureux qui comme Edouard
00:35 Nuit d'hiver
01:00 NYPD Blue
01:45 NYPD Blue
02:30 Soir 3

M6

05:00 M6 Music
06:00 Météo
06:05 M6 Kid
07:20 Disney Kid Club
07:25 Météo
07:30 M6 clips
07:45 Météo
07:50 M6 boutique
08:00 Météo
09:05 Sue Thomas, l'oeil du FBI
09:55 Sue Thomas, l'oeil du FBI
10:40 Ma famille d'abord
11:10 Ma famille d'abord
11:40 Météo
11:45 Le 12 45
11:55 Ma famille d'abord
12:20 Ma famille d'abord
12:40 Météo
12:45 Une femme infidèle
14:40 Le mariage de mon ex
14:40 Un dîner presque parfait
17:45 100 % mag
18:40 Météo
18:45 Le 19 45
19:05 Un gars, une fille
19:40 E=M6 spécial
21:20 Nouveau look pour une nouvelle vie
22:20 Nouveau look pour une nouvelle vie
23:35 Shark : Jalousie
00:25 Shark : Un crime presque parfait

Arte

18:00 Arte Journal
18:30 Un billet de train pour : Le Brésil
18:55 Touchez pas au grizzly
19:40 Je vous aime
21:20 Leonard Bernstein
22:15 En quête d'auteurs
23:10 À 1 000 milles de Tachkent
00:00 Takva, l'homme qui craint Dieu
02:00 Les trois chambres de la mélancolie : Les enfants de la guerre
03:45 Karambolage

Direct 8

05:00 Gym direct
06:30 Télé achat
08:00 Le meilleur de l'art de vivre
08:45 Morandini !
09:50 24h people
10:30 A vos recettes
11:00 Papa Schultz
11:25 Papa Schultz
11:55 Papa Schultz
12:35 Maigret
14:15 Maigret
16:00 Sous le soleil
17:00 Nous zappons pour vous
17:40 Morandini !
18:55 Nous zappons pour vous
19:40 Quartier général
21:30 Quartier général
21:45 Les enfants d'Abraham
23:45 Morandini !
00:50 24h people
01:30 Les déménageurs de l'extrême
01:45 Tous les goûts sont dans la culture
02:30 Voyage au bout de la nuit

NRJ 12

05:40 Téléachat
08:45 Physique ou chimie
09:45 Le grand patron
11:15 Friends
11:40 Friends
12:05 Friends
12:30 Commissaire Moulin
14:30 Stargate SG-1
15:25 Disney Break
15:26 Hannah Montana
15:50 Les sorciers de Waverly Place
16:25 12 Infos
16:40 Physique ou chimie
17:40 Stargate SG-1
18:30 Stargate SG-1
19:35 Le prix du sang
21:25 L'affaire Van Aken
23:10 Le prix du sang
01:05 European Poker Tour
02:00 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR

22h00

Leila et les autres

00h50

24h people

19h40

E=M6 spécial

Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication : Saïda Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des 600-Logements Bt B03 Ihaddadene - Béjaïa - **Tel/Fax :** 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

La version arabe de France 24 diffusée 24 heures sur 24 dès demain

La version arabe de la chaîne française d'informations internationales en continu France 24 sera disponible 24 heures sur 24 à partir de demain a annoncé dimanche à Dubaï son PDG Alain de Pouzilhac. "Nous voulons transmettre en arabe notre vision du monde. Il y a 300 millions de personnes dans le monde arabe, dont 60 à 80% qui ne parlent que cette langue, c'est pourquoi nous devons parler l'arabe si nous voulons qu'ils nous écoutent", a déclaré M. de Pouzilhac lors d'une conférence de presse à Dubaï (Emirats arabe unis). Cette chaine, lancée en décembre 2006, diffusait ses émissions en arabe dix heures par jour depuis le mois d'avril 2009. La nouvelle grille comprendra notamment chaque soir l'émission Paris Direct qui accueillera "des opinions, pas toujours politiquement correctes", de tous les pays du Proche-Orient, selon la journaliste Tatiana Massaad, présente à la conférence de presse.

Une soixantaine de journalistes arabes travailleront au service arabe aux côtés des rédactions anglaise et française de la chaîne, sous la responsabilité de Nahida Nakad, directrice de la rédaction du pôle arabophone, a-t-on ajouté.

Découverte d'un champ de mines antipersonnel à Bir El Ater

Un champ de mines antipersonnel datant de la période coloniale a été découvert, en fin de semaine dernière à Bir El Ater, chef-lieu de daïra situé à plus de 75 km au sud de Tébessa, a-t-on appris samedi de source sécuritaire.

La découverte de ce périmètre contenant environ 40 engins explosifs, enfouis sous terre par l'armée coloniale dans la partie sud-est de la ville de Bir El Ater, non loin de la ligne électrifiée "Challe", a été signalée par une entreprise nationale en charge de travaux de terrassement sur un site devant abriter le nouveau complexe sportif de la ville, a fait savoir cette source, ajoutant qu'une équipe d'artificiers de l'Armée Nationale Populaire a été dépêchée sur les lieux pour prendre les mesures nécessaires. Pour rappel, la ligne "Challe", du nom du général français Maurice Challe, était venue doubler la ligne "Morice". Traversant la bande frontalière sur une longueur de plus de 300 km dans la wilaya de Tébessa, elle était destinée à étouffer les mouvements des Moudjahidine dans la région.

Conférence mondiale sur le développement durable du 17 au 19 novembre à Evian

La ville française d'Evian abritera du 17 au 19 novembre prochain, la 5e édition de la "Global conference" sous le thème "L'innovation est-elle suffisante pour s'adapter aux défis du développement ?", a appris dimanche l'APS auprès de l'association "Les ateliers de la Terre", organisatrice de l'événement.

Ce forum international pour un développement durable, considéré comme le grand rendez-vous incontournable dans ce domaine, offre, à la veille de la COP 16 de Cancun (conférence de l'Onu sur les changements climatiques), un lieu d'expression idéal de positions officielles, a-t-on précisé.

Durant trois jours, quelque 500 leaders d'opinion, dirigeants d'entreprises, responsables politiques, scientifiques, universitaires, artistes, représentants de la société civile et des médias, vont croiser leurs compétences et leurs perspectives afin d'identifier de nouvelles solutions concrètes en la matière.

Ces intervenants prestigieux, venus d'une trentaine de pays parmi lesquels l'Algérie, la Colombie, la Côte d'Ivoire, le Brésil, le Niger, les Etats-Unis, le Japon, la Chine, l'Italie ou le Royaume-Uni confirment la dimension internationale de la "Global Conference 2010", a-t-on estimé.

Les représentants des pays développés, mais également des pays moins avancés (PMA), les institutions internationales, leaders d'opinion, experts et ONG prendront la parole et partageront leurs positions avant la conférence de Cancun(Mexique), sur les enjeux du développement durable.

Faire 20 mn de sieste diminue le risque de somnolence au travail

Faire une courte sieste à la mi-journée contribue à diminuer le risque de somnolence au travail et rend le salarié plus en forme, a révélé un médecin somnologue français.

«La sieste n'est pas réservée aux fainéants, la sieste c'est un traitement qui consiste à traiter la dette de sommeil (...) Faire une sieste diminue le risque de faire des erreurs, de somnolence", explique Eric Mullens, également responsable du Laboratoire d'exploration du sommeil d'Albi (Tarn), lors d'une manifestation "Mémoire et sieste" à la Cité de l'espace de Toulouse, en France.

«Vingt minutes, c'est le temps suffisant pour se déconnecter, et entrer dans un sommeil pas trop profond, ce qui permet de se réveiller frais, c'est un sommeil récupérateur", a-t-il ajouté.

Les expériences menées dans des entreprises ont démontré une nette amélioration de la capacité d'écoute, d'attention, de l'humeur chez les salariés faisant une courte sieste. Ils sont plus capable d'assumer leur travail, plus en forme et les périodes de somnolence diminuent, a-t-on indiqué de même source. En outre, le scientifique souligne que 17 heures d'éveil sans dormir correspondent à la capacité d'attention de quelqu'un qui a 0,5 grammes d'alcool par litre de sang, puis 1 g/l pour un éveil de 24 heures, soit deux fois la limite autorisée au volant.

Taghit et Beni-Abbes se préparent pour la nouvelle saison touristique

Les villes touristiques de Taghit et de Beni-Abbes, dans la wilaya de Bechar, se préparent pour la saison touristique du sud, ont indiqué des responsables de ces collectivités locales.

A travers la région de Taghit, les responsables locaux et ceux de la direction locale de la jeunesse et du sport (DJS), comptent exploiter, cette saison, le nouveau camp de jeunes de la localité de Zaouïa El Fougania pour l'accueil des touristes, à cause de la fermeture pour rénovation de l'unique hôtel de la région entamée dernièrement par la chaîne hôtelière El Djazair, a-t-on fait savoir.

Ce nouveau camp, qui vient d'être doté d'un nouvel équipement et autres logistiques nécessaires à son fonctionnement, dispose d'une capacité de 400 lits, dont 200 sous forme de camp de toile, signale un responsable de la DJS. Cette infrastructure accueillera les touristes et les visiteurs lors de cette saison touristique du sud, moyennant une contribution financière, souligne-t-on.

Les offices locaux du tourisme de Taghit et de Béni-Abbès ont procédé, en prévision de la nouvelle saison, à l'élaboration d'un programme de différentes manifestations culturelles, artistiques et touristiques, en plus d'un cycle d'expositions du tourisme saharien, notamment sur les mesures incitatives et d'encouragement des investissements dans le secteur.

A Beni-Abbès, les opérateurs touristiques et les responsables locaux de la commune espèrent que la nouvelle piste d'envol de l'aérodrome de la ville à fortes potentialités touristiques soit mise en exploitation pour donner une dynamique aux activités touristiques à travers la région.

La région dispose de plusieurs structures d'accueil notamment un hôtel de 120 lits, une auberge de jeunes, et un centre d'accueil réalisé par l'association "Aouarourout" à l'intérieur même du ksar de cette ville.

Pour cette année, et à la faveur du déroulement de plusieurs manifestations d'envergures nationale et internationale, à travers la wilaya de Bechar, les responsables locaux du secteur du tourisme s'attendent à un afflux important de touristes et de visiteurs, nationaux et étrangers.

La wilaya de Bechar figure parmi les wilayas du Sud, à fortes potentialités touristiques, qui ont été retenues pour bénéficier d'une réhabilitation et mise à niveau de leurs structures hôtelières.

Une enveloppe globale de plus de 2 milliards de DA avait été annoncée, dans cet objectif, par le ministre du tourisme et de l'artisanat, en fin de semaine dernière de Ghardaia, ou il a présidé une rencontre d'évaluation du dispositif mis en place pour garantir un bon déroulement de la saison touristique saharienne 2010-2011.

La rencontre avait regroupé les opérateurs et les acteurs du tourisme saharien, dont les représentants de la wilaya de Bechar, pour l'examen de l'état d'avancement des préparatifs de la saison touristique Sud et la proposition de mesures de facilitation pour assurer une prise en charge de qualité des touristes.

APS

A Beni-Abbès, les opérateurs touristiques et les responsables locaux de la commune espèrent que la nouvelle piste d'envol de l'aérodrome de la ville à fortes potentialités touristiques soit mise en exploitation pour donner une dynamique aux activités touristiques à travers la région.

INSOLITE

Allemagne: Un tribunal fait venir un étudiant d'Australie pour un vol de téléphone portable

Un tribunal allemand a dépensé plus de 8 000 euros pour faire venir un étudiant allemand d'Australie, afin que celui-ci témoigne contre la personne qui lui aurait volé... son téléphone portable.

Cette semaine, Patrick Becker, un étudiant allemand actuellement en Australie, a dû parcourir 16 000 kilomètres pour répondre à une convocation du tribunal de Berlin, dans le cadre d'une affaire de vol... de téléphone portable. En effet, le juge a estimé qu'il était "vital" que l'homme soit présent lors de l'audition de la personne suspectée de lui avoir volé son mobile au printemps 2009.Ainsi, le journal Bild a recueilli le témoignage de Patrick Becker: "J'ai expliqué au téléphone que je ne pouvais prendre que des billets en première classe en raison du court délai et on m'a dit 'c'est bon, allez-y'. Je n'ai parlé que 30 secondes au tribunal... J'ai ensuite été

remboursé et je suis retourné en Australie." Pour l'histoire, la jeune femme étant insolvable, elle a été condamnée à un week-end de détention. Pour l'aller-retour du témoin, qui aura coûté 8 000 euros, ce sera donc aux contribuables allemands de payer la facture...

MIDI
Quotidien national d'information Libre
N° 1093 | Lundi 11 octobre 2010

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 4h59	Fadjr : 5h03	Fadjr : 5h04	Fadjr : 5h10	Fadjr : 5h18	Fadjr : 5h30	Fadjr : 5h34	Fadjr : 5h37
Dohr : 12h17	Dohr : 12h20	Dohr : 12h21	Dohr : 12h27	Dohr : 13h35	Dohr : 12h47	Dohr : 12h50	Dohr : 12h53
Asr : 15h30	Asr : 15h34	Asr : 15h35	Asr : 15h41	Asr : 15h49	Asr : 16h02	Asr : 16h05	Asr : 16h08
Maghreb : 16h00	Maghreb : 18h03	Maghreb : 18h05	Maghreb : 18h11	Maghreb : 18h19	Maghreb : 18h31	Maghreb : 18h35	Maghreb : 18h38
Icha : 19h24	Icha : 19h27	Icha : 19h28	Icha : 19h34	Icha : 19h42	Icha : 19h54	Icha : 19h57	Icha : 19h59

CHEB MAMI FIXÉ DEMAIN SUR SA DEMANDE DE LIBERTÉ CONDITIONNELLE

Sortira, sortira pas ?

C'est demain que la décision sur la demande de liberté conditionnelle de Cheb Mami sera rendue par le tribunal d'application des peines de Melun (Seine-et-Marne).

PAR NOTRE CORRESPONDANT À PARIS, MOUNIR CHERIFFA

Cheb Mami.
Ph / D. R.

En clair, le chanteur sera fixé sur son sort et donc pourrait quitter, ou pas, la prison de la santé où il purge sa peine depuis juillet 2009. Condamné à cinq ans de prison ferme par le tribunal de Bobigny, il a fait valoir la convention algéro-française pour réduire sa peine. Il a fait valoir également le fait qu'il détient la nationalité française et qu'il purge sa peine loin de sa famille résidant en Algérie, notamment sa femme, et son fils qu'il aurait eu pendant sa « cavale » en Algérie. Une nouvelle donne qui a été retenue par le juge, d'où l'optimisme affiché par cheb Mami quant à une issue favorable, nous explique l'avocat de Mami, maître Lasbeur joint par le *Midi Libre*. *« Il a toutes ses chances »*, estime son avocat. *« Rien n'est fermé, il y a une porte qui s'est entrouverte et mon client, de par son sérieux, garde toutes ses chances, le juge paraissait plus favorable et sensible à sa demande »*, nous indique Me Lasbeur.

Ainsi, l'avocat du chanteur garde bon espoir même si le ministère public estime que la famille de Cheb Mami ne réside pas en France et de ce fait la demande de liberté conditionnelle formulée par Mami doit être rejetée. De son côté, l'avocat de l'ex-compagne de Mami s'interroge : *«Si cette demande est une demande parentale pour cet enfant qu'il a eu durant sa cavale, cela pose problème car il n'a pas eu un geste, ni un mot pour l'enfant qu'il a eu avec ma cliente»*, a expliqué Me Marie Dosé, avocate de l'ex-compagne de Cheb Mami.

Pour rappel, en août 2005, la victime a révélé avoir été amenée de force dans une villa à Alger, après avoir annoncé sa grossesse au chanteur. Elle raconte avoir été droguée et séquestrée par deux femmes et un homme qui ont tenté de lui faire un curetage. Elle donnera finalement naissance à une petite fille, aujourd'hui âgée de quatre ans. Pour autant, son avocat reste catégorique. *« On a voulu faire du mal à Cheb Mami, et il y a une certaine catégorie de gens qui ont tout fait pour le rendre coupable. Dans cette affaire, mon client est impliqué à son corps défendant. Ce n'est qu'un complice et non l'auteur des faits direct »*, nous indique l'avocat de Cheb Mami. Demain, l'on saura s'il quittera la prison ou devra-t-il encore patienter.

M.C.

35E ANNIVERSAIRE DE L'UNITÉ NATIONALE SAHRAOUIE

Les festivités célébrées aujourd'hui à Mijek

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La République arabe sahraouie démocratique (RASD), célébrera, aujourd'hui, le 35e anniversaire de la proclamation de l'Unité nationale sahraouie. La date du 12 octobre 1975, considérée comme l'un des principaux acquis nationaux sahraouis, constitue aux yeux de la population non seulement un évènement historique, mais aussi une date qui a été un tournant décisif dans sa lutte contre l'occupation. En effet, comme à chaque année, la population commémorera cette date dans la région de Mijek qui se situe dans les territoires libérés du Sahara Occidental. Plusieurs évènements sont programmés et de nombreux participants, tant locaux qu'internationaux, y prendront part également, a-t-on appris auprès de l'ambassade de la. RASD à Alger. Le programme des festivités, lui aussi, sera varié et riche avec notamment des parades. Il a par ailleurs été indiqué qu'un nombre important de médias étrangers est attendu pour y prendre part et couvrir l'évènement.

La célébration intervient, rappelle-t-on, au moment où la cause sahraouie connaît un soutien massif de la communauté civile internationale, des ONG des droits de l'Hommes qui dénoncent fermement la répression subie par la population sahraouie des territoires occupées par les forces de sécurité marocaines. En outre, une importante délégation de parlementaires britanniques a remis, en fin de semaine à Londres, une lettre au Premier ministre David Cameron. Dans cette missive, les parlementaires lui demandent d'exercer des pressions diplomatiques sur Rabat en vue d'une libération inconditionnelle de trois détenus sahraouis. Les détenus en question, Brahim Dahane, Ali Salem Tamek et Hamadi Naciri, avaient été arrêtés à Casablanca, il y a un an, jour par jour, par les forces coloniales et sont accusés de trahison, un délit menant droit à la peine de mort, indique l'Agence de presse sahraouie (SPS). Dans un article publié par le quotidien britannique *The Guardian*, il est dénoncé cet emprisonnement à tort, assurant, par ailleurs, que les trois détenus *« n'ont commis aucun crime et doivent par conséquent être relâchés »*, a rapporté SPS.

Le 12 octobre 1975, la majorité des membres de l'ancienne djemaa (assemblée générale sahraouie des notables, mise en place par l'Espagne) se sont réunis près d'Aïn Ben Tili avec les dirigeants du Front Polisario pour sceller l'unité face à la menace de l'invasion marocaine.

M. B.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Douze morts et 157 blessés en deux jours

Douze personnes ont trouvé la mort et cent cinquante-sept autres ont été blessées dans 69 accidents de la route, survenus les 7 et 8 octobre sur l'ensemble du territoire national, selon un bilan de la Gendarmerie nationale publié hier. Ces accidents ont également engendré des dégâts matériels importants à 100 moyens de locomotion impliqués, a précisé la même source.
Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilayas de Djelfa on l'on déplore 3 décès.
S'agissant du nombre d'accidents, la wilaya de Mascara vient en tête avec 10 accidents, suivie de Chlef (7), Médéa (5) et Blida (4).

TENES, POUR INFRACTION AU CODE MARITIME

Le commandant d'un navire panaméen devant la justice

Suite à un contrôle effectué jeudi passé sur un navire marchand à quai battant pavillon panaméen, le Ribal-Cruss, avec à son bord sept membres d'équipage de nationalité syrienne, les services de la station maritime des gardes-côtes de Ténès ont relevé vingt infractions à la navigation maritime, a-t-on appris de source crédible. Il s'agit, entre autres de divers documents dont la date de validité a expiré, tels que les certificats de sécurité et de sûreté, et de l'armement du navire qui n'est pas opérationnel. Sur ce dernier point, notre source fait part d'un groupe électrogène défaillant. L'autre infraction notifiée au Cdt du navire est le non-respect du règlement GMDSS (Global Maritime Distress and Safety System). Un procédé qui réglemente les systèmes, méthodes et appareils de communication surtout ce qui concerne la sécurité maritime et la détresse.

Par ailleurs, afin de ne pas pénaliser l'entreprise importatrice, le déchargement de la cargaison constituée de bois a été autorisé. Quant aux poursuites judicaires, notre source nous a indiqué qu'un procès-verbal a été transmis au procureur de la République près le tribunal de Ténès qui devra statuer sur ces infractions. Le verdict est attendu pour aujourd'hui. Le navire est retenu jusqu'à prononciation de la décision de la juridiction compétente.

Il faut dire que de plus en plus de "bateaux poubelles" accostent au port de Ténès, avec toutes les conséquences qui en découlent. Le cas de l'échouement du navire togolais, le Karim Junior, en novembre 2009 dans le port de Ténès est encore vivace dans les esprits. En effet, ce bateau qui figurait déjà sur la liste noire, donc non autorisé à la navigation maritime, a échoué à l'entrée du port occasionnant la mort de 2 marins, tandis que 6 autres sont toujours portés disparus.

A ce sujet, on croit savoir que devant l'impossibilité de l'entreprise portuaire de Ténès de financer les opérations de renflouage du navire, estimées à plus de 8 milliards de centimes, il a été décidé la création d'un fonds auquel participeront la wilaya, les directions des travaux publics, de l'environnement et de la pêche. Cette opération, signale-t-on, est primordiale et revêt un caractère d'urgence car l'épave du Karim Junior menace à tout moment d'obstruer l'entrée principale du port de Ténès.

Bencherki Otsmane
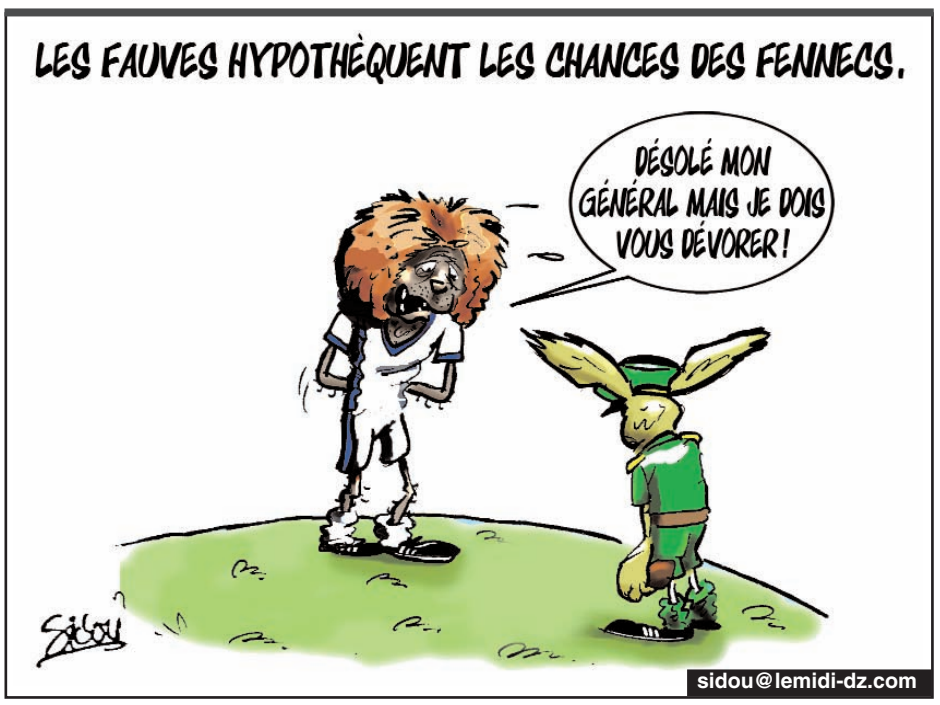
Très Libre